

Concours national de la Résistance et de la Déportation
2025-2026

La fin de la Shoah et de l'univers
concentrationnaire nazi

Survivre - Témoigner - Juger

(1944-1948)

Archives départementales du Territoire de Belfort

Les documents et pistes suggérées par le service éducatif des AD 90 sont à destination des élèves et de leurs professeurs dans le cadre unique de la préparation du CNRD. Les photographies du fonds Braun ne sont pas libres de droit.

Survivre :

un difficile retour
à la vie

**Mission du Comité
de libération pour
le rapatriement
des déportés
belfortains vers
Dachau.**

**Album Marcel Braun,
ADTB, 43fi39**





Archives
départementales
du territoire
de Belfort

Regards **belfortains** sur le retour des camps

Catalogue
de l'exposition



L'exposition

Fiche technique :

- 20 photographies (55X45cm), fonds Braun
43 fi 39-45
- 8 dessins fac-similé Léon Delarbre
- 4 panneaux (71,5X170 cm)



La dernière soupe partagée à Auschwitz,

Dessin au crayon sur papier,
12X10,4 cm. Musée de la
Résistance et la Déportation de
Besançon, dépôt du musée
National d'Art Moderne.

Catalogue de l'exposition

[5e327a33-e167-4ea8-bc58-93811cfb8924.pdf](https://www.cgd.belfort.fr/5e327a33-e167-4ea8-bc58-93811cfb8924.pdf)

Le parcours de déportation de Léon Delarbre figure
dans le catalogue.

La mission du Comité de Libération (CDL) pour le rapatriement des déportés de Dachau

**DACHAU CONCENTRATION CAMP
VISITORS PASS**

The bearer CAPT. BRAUN & PARTY OF EIGHT (8) ASN
is only allowed to enter the camp and compound during the hours
and on the date specified below.

Hour-from 0600 to 1200 *Agf.*
Date May 23, 1945

By order of Lt.Col. Martin W. Joyce

By: *Agf.* **JIM D. KEIRSEY**
Maj. Inf.
C.O. Adjutant

Autorisation pour entrer dans le camp de Dachau le 23 mai 1945

ADTB, 43fi41/39, collection Pierre Braun

SOCIÉTÉ
DES TRANSPORTS AUTOMOBILES
DE LA RÉGION DE BELFORT
ET ENVIRONS

TÉLÉPHONE 1-51

Belfort, le 25 JUN 1945
1, RUE DE VALENCIENNES

S. T. A. B. E.
Société Anonyme au Capital de 1.000.000 de Frs.
Siège Social : 3, Rue Paul-Beldant
LE MANS (SARTHE)

DOIT M PRÉFECTURE DE BELFORT

**BUREAU DE L'EXPLOITATION
BELFORT**

R. C. LE MANS N° 16.650-9
CHEQUES POSTAUX : DIJON 60.701

Epl. N° 355 - S.T.A.B.E. - 3.000-6-42 IMP. THÉO DOUET, PL. WASHINGTON - LE MANS 2014

Dates	Désignation	Prix	Total
N° 185	Mise à disposition de la Préfecture de BELFORT, pour le rapatriement de déportés du camp de DACHAU (Allemagne) de deux autobus du 19 au 27 mai inclus.		
	Par voiture : 9 journées à 849 F		15.282 , -
	soit 18 journées =		6.380 , -
	400 kms à 15,95 =		13.031 , -
	1.660 kms à 7,85 =		300 , -
	Indemnité d'éloignement 2 journées à 150 F...		34.993 , -
	Taxes diverses...		1.648 , 2
			36.641 , 2
			36.641 , -

Reçu 27/65

43fi4017

Facture établissant la mise à disposition de deux autobus par la Préfecture du Territoire de Belfort.

ADTB, 43fi40, collection Pierre Braun

Vendu 5 francs au profit du C. O. S. O. R.

L'ENFER DE DACHAU

Compte-rendu de la Mission de Rapatriement du C.D.L. de Belfort

Au début de mai, parvenait à Belfort la nouvelle de la libération du camp de DACHAU. Libérés, nos déportés tâdaient à rentrer ; les familles s'impacientaient... ou le congédiaient.

C'est alors que le C. D. L. de BELFORT prit l'initiative d'aller chercher les malheureux détenus : grâce à l'appui autorisé de Monsieur le Préfet, une mission s'organisa très rapidement. Le samedi 19 mai, à 5 h. 40, deux autos touristes de liaison et deux grands cars de la S. E. T. B. A. prenaient la route.

Voici la composition de la mission de rapatriement : MM. le Docteur BRAUN, CHAIGNOT, AUBERT, GUILLAUME, du C. D. L. de Belfort ; Capitaine PUGET, ex-prisonnier rapatrié depuis un mois ; Abbé FRÉZARD, aumônier des Rapatriés, représentant l'A. P. G. ; EBERSOLD, interprète, représentant l'Association des Déportés Politiques ; BEHRINGER, radio enregistreur, un mécanicien et deux chauffeurs.

L'un des cars était chargé de vivres : pain, lait condensé, biscuits et biscottes, confitures, etc., destinés à nos compatriotes ; nous emmenons aussi une mallette médicale, etc., des cigarettes.

EN ROUTE...

Par MULHOUSE, nous arrivons à KEMBS, où nous franchissons le Rhin... Nous voici en Allemagne vaincue, occupée par nos soldats de la 1^{re} Armée. C'est un spectacle des plus reconfortants pour des cœurs français, de voir la tenue impeccable, la discipline jointe à l'amabilité de nos jeunes poilus et de leurs chefs : nous vivrons sous cette impression tout au cours de notre voyage.

8 h. 30. Nous entrons à LÖRRACH, moins touchée par la guerre que Belfort. Il faut avouer qu'à part les villes bombardées par la R. A. F., l'Allemagne n'a pas trop souffert de la guerre, surtout la campagne. Partout, végétation luxuriante, bétail en abondance, splendides forêts de sapins... — Il y aura bien sans doute de récupérer bientôt... — hommes et femmes resplendissants de santé, bien vêtus avec les habits qu'ils nous ont volés, tous chaussés de cuir. On achète parfois, par pur snobisme, les chaussures à semelles de bois ! Il y a pourtant les mutilés de guerre... en assez grand nombre !

Nous quittons LÖRRACH à midi, après le repas et les formalités qui nous permettront d'atteindre LINDAU ce soir. Bientôt, nous retrouvons le Rhin, dont nous remontons le cours jusqu'à WALDSHUTT... et nous voici dans la montagne pour contourner la poche de SCHAFFHOUSE. Paysage très accidenté... de vraies montagnes russes où l'on roule à allure plutôt modérée.

Voici SINGEN, au pied d'un mamelon couronné des ruines d'un château fort... Vers 17 heures, après une heure d'arrêt, nous repartons à vive allure. Soudain, une ligne bleue à perte de vue : c'est le lac de CONSTANZ, que nous allons longer sur 80 kms de parcours. Dans le lointain, se précise peu à peu l'arête tourmentée des Alpes : le soleil se joue dans la neige des sommets dentelés ; au sud, l'orage s'amorce et gagne petit à petit.

L'eau, le ciel, les montagnes neigeuses dans un splendide coucher de soleil... Spectacle féérique !

Nous traversons FRIEDRICHSHAFFEN, la cité des hangars à Zepelins, qui a subi plusieurs bombardements. C'est du « pain béni »... n'est-ce pas, Docteur ?... Les usines, les voies ferrées, la ville elle-même ont été bien atteintes.

20 heures. Nous arrivons à LINDAU..., en même temps que l'orage. Quelle averse et quel vent. Nous passerons à LINDAU la nuit du samedi et la matinée du dimanche, fort bien accueillis par les officiers français, parmi lesquels nous retrouvons des amis. Le Docteur BRAUN et le capitaine PUGET vont faire diligence auprès des autorités militaires pour obtenir les papiers nécessaires à notre voyage en zone américaine d'occupation.

Mais les choses se compliquent du point de vue sanitaire... Le typhus sévit à DACHAU... Pour pénétrer au camp, il faudra nous faire vacciner... On ne prévoit la libération du camp que dans une quinzaine de jours... La mission de la Croix-Rouge de Besançon est en panne à LINDAU depuis 8 jours... Heureusement, le capitaine PUGET a des connaissances et des sympathies... Vers 14 heures, nous quittons LINDAU en fête, sous un carrousel d'aviation, un hôte de marque, le général de GAULLE lui-même étant arrivé.

La route parcourue est déjà longue et notre matériel roulant hélas ! n'est plus de première nouveauté ; nous laissons à LINDAU un de nos cars en panne... et nous partons un peu à l'aventure, confiants tout de même en la bonne issue de notre entreprise.

VERS DACHAU !

A 60 kms de LINDAU, à KEMPTEN, nous sommes arrêtés pour la première fois par les Yankees : nous entrons en zone américaine et nous ne l'oublions pas de sitôt !... Jusqu'à DACHAU, c'est-à-dire 170 kms environ, nous allons être obligés de sortir nos papiers à chaque entrée et à chaque sortie de village. Ça et là, des baraquements de bois, entourés de barbelés, quelques part dans la nature, rappellent de tristes souvenirs aux anciens P. G. de notre équipe... Ce sont des Kommandos... déjà libérés !

Ça et là aussi, dans les agglomérations, des drapeaux blancs aux fenêtres et même sur les églises, rappellent « leur Kapitulation »... et « notre jour V » : nous sourions !

KAUFFBUREN, BUCHLOE, LANDSBERG, PASING se succèdent. Voici l'autostrade ULM-MUNICH... qui rappelle à l'abbé FRÉZARD un certain 1^{er} Août 1940 !... 10 kms en grande vitesse sur ce billard !... Une pancarte : « DACHAU, 7 kms », nos cœurs se serrent.

DACHAU ! non sinistre en Allemagne depuis 1919, mais surtout depuis 1933, date de l'avènement de Hitler...

DACHAU ! non qui sera désormais tristement célèbre dans tout l'univers... Les Allemands, privés de leurs colonies, ont fait d'abord de DACHAU un bague pour leurs criminels de droit commun. Puis, Hitler y fit interner tous les ennemis du parti nazi.

Lisez ou relisez, si vous pouvez le trouver, le livre d'un journaliste suisse, Pierre BIZE, paru avant guerre à Genève, intitulé « Le cauchemar allemand »... Vous comprendrez l'horreur de DACHAU.

Nous arrivons au pays, ville de 10.000 habitants, vers 20 heures, et allons immédiatement au camp, situé à 2 km. L'heure étant trop tardive, on nous prie de revenir le lendemain à 9 heures.

Grâce à M. EBERSOLD, nous pouvons obtenir de coucher dans des lits et de prendre un repas chaud : ce sera le seul de ces trois jours.

UN CAMP MODELE ??? NON !...

UN ENFER !...

Le Lundi de Pentecôte, à 9 heures, nous sommes au camp... On se croirait à RAMBOUILLET, mais... de l'extérieur seulement ! Larges avenues... entrée imposante... portail majestueux, surmonté fatalement de faigie aux ailes déployées et de la croix gammée... beaucoup de verdure... Vraiment, cela ne manque pas de cachet, mais c'est le domaine de la souffrance, des supplices et de la mort.

A gauche de l'entrée, un train de 50 wagons lavés à la chaux, rappelle un affreux souvenir... Les Boches, 10 jours avant la libération du camp, y avaient enfermé, pour les transférer ailleurs, de pauvres détenus, à raison d'une centaine par wagon, sans vivres ni boisson. A l'arrivée des Américains, ils étaient tous morts...

C'est sur cette voie que s'est garé le fameux « train de la mort », qui, ayant quitté COMPIEGNE avec 1.700 déportés, le 5 juillet 1944, est arrivé à DACHAU le 7... 900 malheureux étaient morts ! Dans un wagon de 100, trois seulement étaient en vie : l'un fou, le second mourut dans la journée, un seul survécut !

Ce sera le récit de semblables atrocités qui nous fera frémir deux jours durant.

Nous pénétrons !... Déjà, la nouvelle de notre arrivée s'est répandue. Voici deux Belfortains, trois Beaucourtois, puis des Nancéens, des gars de « ch' Nord »... une douzaine environ. Ils sont pâles, ils ont faim : nous leur distribuons pain, confitures, cigarettes. Il fallait voir leur satisfaction de goûter le bon pain blanc de « chez nous », leur sourire en fumant une vieille « Gauloise »... Et que de questions !... D'être de joie quand nous leur annonçons que nous venons non seulement les visiter, mais les chercher... La sentinelle américaine, très inté-

Rapport de la mission du CDL à Dachau

Ce compte rendu de 4 pages a été rédigé au retour de la mission par l'abbé Frézard. Largement diffusé à Belfort, puisqu'il fut imprimé à 10000 exemplaires, il fait le récit du voyage et témoigne de l'état du camp après sa libération. Les bénéfices de la vente furent attribués au C.O.S.O.R.

ADTB 43fi41, collection Pierre Braun.

C.O.S.O.R. : COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DES ORGANISATIONS DE RÉSISTANCE

Créé dans la clandestinité en février 1944 par Alexandre Parodi, délégué du général De Gaulle ; œuvre de solidarité qui aide les familles de prisonniers, de fusillés et de déportés.

[Musée de la résistance en ligne](#)

ressée, en oubliant d'ouvrir la porte du camp à des autos... Ce fut M. CHAIGNOT qui s'en chargea. L. Voyez-vous cela ? Le Président de notre C. D. L., conçoit à DACHAU !...

Pendant ce temps, le Docteur, par l'entrée principale, à 1500 mètres de nous, pénétrait dans le camp pour prendre contact avec les autorités et la mission française... non toutefois sans subir une cérémonie préalable et nécessaire... l'insufflation de poudre insecticide. Même M. AUBERT fut obligé d'y passer...

Le camp de DACHAU ? Grand quadrilatère de 3 km. et demi sur 2, entouré d'un haut mur et coupé en maints endroits de barbelés, c'est tout un monde. La moitié du camp, largement, est réservée aux S.S., casernes, magasins, villas somptueuses pour les officiers, usines, garages, voies ferrées... rien n'y manque ! Pas même un train blindé, armé de canons ou ras de gaz, « ventral ».

Il y a le vieux camp ? c'est la 5^{ème} de DACHAU. Une quarantaine de baraquas de bois d'environ 30 m. sur 12, où furent logés jusqu'à 80.000 détenus. Dans une chambre de 10 sur 10, sur 140 couchettes étaient parqués 400 et même 500 hommes. Sur deux couchettes accolées de 0,80 de largeur chacune, couchèrent parfois 6 et même 7 hommes ! Voyez « Koufort » !... Une telle promiscuité est favorable à la propagation de la vermine, de la contagion, de l'épidémie, c'est fatal. Aujourd'hui, c'est une vraie vie de troglodytes qui stipéifie le visiteur : linges suspendus entre les baraquas, épouillage en public... cadavres ambulants... C'est le domaine où le typhus exerce ses ravages !

On a sorti des baraquas, chaque jour, pendant des semaines, au début de 1945, quinze, vingt, vingt-cinq cadavres... On vivait dans un milieu de morts... Combien de décès ?... on parle de 16.000 de janvier à fin mars 1945... dont 2.500 Français.

Pénétrons à l'intérieur pour juger le milieu de vie... Par pur sadisme, les Boches ont mélangés des hommes de toute nationalité, de toute provenance : criminels de droit commun, gens fous, gens du « milieu », résistants, même d'innocents otages.

Une invention infamante entre toutes : c'est celle des « capots », détenus eux-mêmes (repris de justice, polonais, ukrainiens...) qui, pour garder leur place, sévissaient avec la plus grande brutalité contre leurs compagnons de malheur...

A leur arrivée au camp, les détenus passaient à la toilette, puis à la lotion « désinfectante », mais mercurelle : ils étaient dépourvus de leurs vêtements, de tous leurs souvenirs personnels, y compris photos, portefeuilles, montres, alliances, ils revêtaient la tenue « rayée » : ils n'avaient plus de personnalité, c'étaient des bagnards, des numéros. Ce numéro était, du reste, inscrit sur plaque métallique, attachée à la veste sous un triangle de drap de couleur différente, suivant leur inculpation... Les condamnés à perpétuité portaient le triangle, pointe en haut ; les autres, pointe en bas... Les condamnés à mort avaient sur le vêtement des lettres « X, X, X... ». Sur un « chapeau » noir et brouillard. Bien souvent, le numéro était tatoué sur le bras.

Pour réduire et briser, si possible, le moral des détenus, c'étaient d'incessantes vexations : longs rassemblements, parfois jusqu'à 40 et même 60 heures, debout, pieds nus dans l'eau ou la neige, par 20° de froid. Nombreux sont les malheureux qui mouraient sur le terrain.

Dans les « blocks fermés » où logeaient ceux qui ne pouvaient pas travailler (malades, mutilés, intellectuels, ecclésiastiques — il était interdit de parler, de chanter, de siffler).

Interdiction à tous de fumer... Pour deux mégots trouvés dans sa poche, un de nos rapatriés fut pendu, deux heures durant, par les mains liées derrière le dos.

Un autre fut « schlagé » à coups de « gumi » (bâton de caoutchouc durci autour d'un fil de fer) dans tous les camps où il passa, pour un foulage représentant les dépenses alliées.

Nourriture très insuffisante pour tous, surtout pour les travailleurs forcés : 120 grammes de pain noir, un litre de soupe, si tant est qu'on peut appeler « soupe » de l'eau chaude avec un peu de farine ou de chou pommé. Un litre L. voire... quand Sa Majesté le « capot », chargé des distributions, n'en requillait pas un quart, et distribuait à la place des coups de ceinture à la moindre rouspétiade... Avec cette misérable pitance, il fallait travailler 12 heures, à l'usine ou dans l'eau des marécages ou dans les carrières...

On comprend aisément l'épuisement physique des malheureux qui ont subi des mois et des semaines de ce régime atroce : l'un d'eux, à 38 ans, qui pesait 92 kg, à l'arrivée, en pesa aujourd'hui 40...

On comprend la lente réduction des organes, et l'extrême prudence, nécessaires du point de vue alimentaire, au retour de nos malheureux amis.

A DACHAU, c'était l'extermination, même avant le typhus, par la faim, la fatigue, la faiblesse, l'innatition...

INIMAGINABLE, MAIS VERIDIQUE !...

A DACHAU comme ailleurs, il y avait aussi l'extermination violente et brutale. Nous avons visité les chambres à gaz, en tout semblables à une salle de douche, hautes de 2 m. 50, munies au plafond de pompes à douche, à peine éclairées de fenêtres basses et de hublots pour les médecins et psychiatres nazis, ces chambres en ont-elles assez fait mourir. On appelait les détenus — surtout les juifs — à la descente du train, on les invitait innocemment à se déshabiller pour la douche... au lieu d'eau c'étaient des gaz qui tombaient. On insufflait en même temps, pour les obliger à respirer, de l'air chaud. La mort avait bientôt fait son œuvre.

Tout à côté, dans le même bâtiment, les fours crématoires témoignent : nous les avons vus, nous avons vu des cendres humaines...

Au-dessus, à une hauteur, sont fixés de gros crochets où des hommes innocents furent pendus.

Voici la morgue qui porte sur ses murs, à plus de deux mètres de haut, des traces de cadavres. Devant le bâtiment, une place chaulée : c'est là que les Américains, à leur arrivée, trouvèrent enlissés plusieurs milliers de cadavres qui attendaient d'être incinérés.

Comble du sadisme ! Si une famille réclamait les cendres d'un être cher, on lui remplissait une urne de cendres quelconques, d'êtres anonymes... Pensez donc ! des bagnards qui ont péché contre le grand Reich, ça n'a pas d'importance. Mais, on exigeait 50 marks pour les frais. Il y a aussi le laboratoire expérimental : quelles scènes inimaginables ont dû s'y passer ! On froit d'y penser. Amputation d'un doigt ou d'un pied sans anesthésie. Piqûres intra-veineuses inoculant le microbe de diverses maladies, écloches pneumatiques forçant ou diminuant, suivant le cas, la pression de l'air et provoquant l'éclatement du cœur... (Maudite soit la science qui ne se tourne pas à aimer) dit quelque part notre Bessner.

Plus loin se trouve le coin des fusillades : une petite butte... le détenu s'agenouille, mains liées derrière le dos, face au tertre. Un coup de révolver, une halle dans la nuque, et c'est tout... Un général français est ainsi tombé, là où nous sommes.

Les recits des sévères les plus atroces nous font frémir : un exterminait les malades atteints de dysenterie par une piqûre. Parfois c'étaient les chiens qui, excités d'avance par un repas de chair humaine, s'attaquaient à des détenus sans défense... Nous avons vu les microbes de ces molosses.

Horreur inimaginable !... On croirait rêver. Et pourtant, c'est vrai, c'est bien vrai. Combien de morts à Dachau !... On parle de 200.000 sur 300.000 détenus qui auraient séjourné dans cet enfer. Mais qui saura jamais !...

Nous apprenons la mort, à DACHAU, de six compatriotes du Territoire : quelle pénible nouvelle à rapporter à leurs familles inquiètes ! La libération de la France aura été payée cher par les souffrances et le mort de tant de bons Français, coupables seulement d'avoir résisté, d'avoir opposé un NON volontaire à la barbarie nazie... Nous n'oublions jamais cela.

DACHAU LIBRE

Aujourd'hui, le camp offre un autre spectacle. Les détenus se sont groupés par nationalité : Français, Belges, Hollandais, Polonais, Russes, Grecs, Autrichiens. Échiqués ont établi un coin bien à eux dans le camp S.S. Ils sont valides mais en quarantaine. La troisième que les médecins américains imposent pour éviter la propagation du typhus qui sévit dans le vieux camp : quatorze jours d'attente et d'expertise au cours desquels si un nouveau cas est décelé, il faut recommencer.

Le camp français est aux Français, et ils n'y supportent pas les étrangers pour des raisons personnelles, pour des divergences et des oppositions de mœurs... N'est-ce pas nos amis rapatriés ? Et vous avez eu raison.

Un grand drapeau français flotte... Sur le gazou on fait la cuisine : la tente est dressée pour les campeurs, car les nuits ont été chaudes, surtout dans les baraquas.

Mais le logement — peu confortable cependant — vaut mieux que l'ancien camp. On y a pris du large, on s'y est un peu plus à l'aise. On se surveille l'un l'autre scrupuleusement sur la question propreté. Il n'y a plus de poux, dit-on (le typhus se propageant par la piqûre de cette bestiole). Mais que de fois il faudra passer à l'insufflation de poudre insecticide. Les détenus et... nous aussi. Mesure de prudence très compréhensible.

Voici l'infirmerie française... Malades de l'estomac ou de l'intestin, pré-tuberculeux, surtout les jeunes, aux yeux brillants de fièvre, aux traits lamentablement livrés, amaigris, les os saillants... tous très faibles, mais si pleins d'espoir de revoir leur « chez soi », leur Patrie.

Nous leur apportons nos encouragements, nos mots d'espoir de prochain retour : ils sont si heureux d'apprendre notre mission, si pleins de confiance que leur tour viendra très bientôt.

C'est là, peut-être, que j'ai le mieux compris ce que signifiait la France pour ceux qui l'ont quittée, pour ceux qui ont souffert pour elle.

DEUX EQUIPES. — MARDI 22 MAI

Reprenons notre itinéraire. Le mardi matin, le Docteur BRAUN, M. EBERSOLD, notre interprète, avec au volant l'interprète et infatigable M. GUILLAUME, partent en voiture pour prospecter le camp de DACHAU, mardi et d'après des renseignements trouvés au fichier de Dachau, mardi et d'après des renseignements trouvés au fichier de Dachau, mercredi et d'après des renseignements trouvés au fichier de Dachau, jeudi pour un courrier de père, Bernard BRAUN n'était pas à MUEHLDORF, emmené ailleurs, Dieu sait où... Le bon docteur continue sa mission de dévouement.

Ce voyage nous a donné l'occasion de juger le travail réalisé par la R. A. F. C'est d'abord une grande usine d'aviation sévèrement bombardée et bien atteinte. Quel carnage d'avions ! Moteurs, ailes, queues d'avions éparpillés de tous côtés. C'est ensuite MUNICH, capitale de la Bavière, littéralement détruite. Une maison sur mille peut-être est encore habitable. Derrière des pans de façades encore debout, l'œil plonge par des trous béants sur des ruines à plus de 50 mètres. Des débris atteignant parfois 2 mètres de haut encombrant les routes. Cette ville, centre de l'industrie et du commerce bavarois, est anéantie.

A 80 kms à l'est nous prospectons les camps d'AMPING, de TUNG, de MUEHLDORF et l'hôpital d'EBERSOLD. Avec la toute première, notre mission découvre environ 1500 Français que nul n'a encore visités depuis la libération : nous sommes en zone américaine où nous avons nous-mêmes du mal à circuler, et l'on faille nous réquisitionner notre voiture... Il faille de la diplomatie et une certaine insistance pour avoir le droit de stationner dans cette zone trois heures de temps. Il y reste, cachés dans des forêts épaisses, des S.S. armés, des dépôts de munitions.

Nous trouvons un camp de Grecs, 200 survivants sur 60.000 L. Quelle joie, quelle réception ! Sougez, nous sommes des Français, donc des amis. Des listes ont été recopiées : noms de vivants, de malades : les familles ont été prévenues... Noms de morts aussi, hélas, parmi lesquels l'abbé FIEZARD découvrit un paroissien décédé à MUEHLDORF.

Pendant ce voyage l'équipe restée à DACHAU établit la liste de 30 compatriotes, recabote des renseignements sur les déportés d'ALLACH, camp situé à 8 kms de DACHAU, où séjournent encore 1.500 Français, M. CHAIGNOT tape ces listes à la machine... Ce travail est grandement facilité par le fichier admirablement organisé et tenu au jour le jour par un groupe de déportés français.

Après midi, nous voyons arriver un convoi d'ambulances françaises : on nous annonce, d'après les ordres reçus en vue du rapatriement — le général de WINGK est là, vient exprès dans ce but — que nous ferons partie de ce convoi qui partira demain à midi. MUEHLDORF décide immédiatement des dispositions de notre départ... Joie de nos gens et joie pour nous aussi. Cette idée du départ imminent à littéralement ressuscité l'un ou l'autre qui flailait du mauvais coton ou devait entrer à l'infirmerie le lendemain. Les visages s'éclaircissent, les traits se détendent, les yeux pétillent de joie, on sourit. Mais on s'affaire pour les préparatifs de départ et des bagages... Il y en aura ! On a trouvé tant de choses utiles dans le camp S.S.

A dire vrai, cet après-midi, le camp français est en pleine effervescence. On a entendu le Général de GAULLE annoncer par radio que pour fin mai il n'y aura plus un seul Français détenu à DACHAU ni à ALLACH. Nous précisons que le Général de LATTRE DE TASSIGNY s'est fait un point d'honneur de les rapatrier tous avant la fin de la semaine... Nous savons aujourd'hui que le chef de la 4^{ème} Armée Française a tenu parole et réalise sa promesse : DACHAU et ALLACH sont totalement vidés de Français. Pourrions-nous jamais témoigner assez notre gratitude à ces deux grands Chefs.

Vers 18 heures, nous sortons du camp sous l'averse, l'eau coule sur la large chaussée : c'est là que les déportés arrivant de COMPEGNE de HUGHENWALD ou d'ailleurs se couchent sur le sol, épuisés de soif, les yeux hagards, à demi-fous, pour boire à même les flaques d'eau, et se relèvent et sous les coups de pieds, de crosses, ou de gamin : là où nous marchons, des Français sont morts d'épuisement, sous les localités de S.S.

Nous attendons le retour de l'équipe partie ce matin pour MUEHLDORF, en prenant, cette fois encore comme les autres fois, notre repas de pain et de sardines arrosé d'eau claire. Heureusement M. le Curé de DACHAU nous a prêté une salle pour fixer l'ordre du jour du lendemain.

ADIEU DACHAU !

Mercredi, c'est le départ. Hier soir nous avons retrouvé l'équipe de Besançon et une mission de la Croix-Rouge Hollandaise qui arrivait, sept heures. Nous sommes au camp : on charge les bagages, tandis que le Docteur, armé de son appareil Leika, l'abbé FIEZARD et M. PIECH continuent de prendre des photos, plus suggestives l'une que l'autre, nos compatriotes Belfortains jurentent eux-mêmes.

10 heures... Le convoi est prêt : nos gens essent la croûte. Un ordre. En avant ! Et c'est le départ. Adieu DACHAU ! Fin le ruche-mar ! Ils sont des hommes libres... grâce au Général de LATTRE, et grâce au C. D. L. de Belfort.

Notre gazou ne pouvant suivre les ambulances à essence de la 1^{ère} Armée, le Lieutenant chef du convoi nous donne un pilote de la police routière pour le passage en zone américaine.

Succéssivement DACHAU, PARSING, LANDSBERG défilent sous nos yeux... Nous voici à nouveau dans les côtes de BUCHOLE à KEMPTEN, des côtes aussi dures que celles du Ballon d'Alsace et longues de 6 à 7 kms.

Pétrarades L... émotions L... soyez sans crainte, ce ne sont pas des coups de mitraillettes... Les Boches sont vraiment à plat... c'est le gazou qui ne gazou pas ! Le car est chargé à bloc : 30 déportés, plus 3 hommes de la mission. Les cotés des rapatriés, nos vivants, des routes, tout est pesé... le combustible ?... du sàpin, voire du sapin mouillé. Le retour de DACHAU à LINDAU sera lent et pénible... demandez plutôt à M. AUBERT et à l'chauffeur GAUTHIER.

A 7 heures du soir, nous entrons à LINDAU, évacué la veille par tous les civils sur l'ordre du Général de LATTRE, à la suite de 2 attentats imbéciles contre des objectifs français, attentats manqués, c'est vrai. Cela arrive de temps à autre, mais la répression est immédiate, excessive, parfois de façon sévère. Il faut le tenir, on les tient !

Nous retrouvons notre deuxième car réparé : transbordement de nos déportés et, une demi-heure plus tard, nous partons en direction de l'île de REICHENAU, sur le lac de CONSTANCE, où l'on arrive vers 20 h. 30. Pendant ce temps l'autre car revenait lui aussi vers CONSTANCE, péniblement, pétaradant toujours L... nous n'avions plus besoin de ilaxon ! Mais à LUDWIGSHAFEN, à la pointe du lac, panne complète, et il est 10 h. du soir. M. AUBERT fait le cantonnement, cherche une popote où l'hôtelier allemand leva son verre en criant : « Vive la France et... la Liberté L... » Sans long commentaire ! Cette platitude nous sécoue.

REICHENAU - CONSTANCE

Jeudi 24 mai... 8 heures... A LUDWIGSHAFEN on remet en route le car, après réquisition de combustible, mais le car ne part pas... On le remorque... Presque aussitôt un petit accident nous immobilise à nouveau. Heureusement une Dodge, pilotée par deux aimables Français, nous remorque jusqu'à CONSTANCE, où nous arrivons après-midi.

Yves, vite, il faut embarquer les bagages à l'île de REICHENAU : l'ordre est formel pour éviter la contagion et... les poux éventuels. Le soir, au restaurant réquisitionné pour les hôtes de passage, nous trouvons la mission de Poitiers dirigée par le Révérend Père FLEURY et M. VERRIER. Ils nous racontent leur odyssée mélo-dramatique et leurs aventures plus pittoresques l'une que l'autre. Il y est question d'algariades, de promenade en vedette sur le lac en illustre compagnie et, nous soucis, nos interventions, nos espoirs de réussite, tout va être mis en commun ce soir et les 2 jours suivants.

Que sont devenus nos rapatriés ?... Le Général de LATTRE a bien fait les choses. Sur le lac de CONSTANCE se trouve 2 îles, REICHENAU, à kms sur 2, trois petits villages. L'autre, MEINAU, bien plus petite. Tout est réquisitionné pour loger et héberger nos déportés, les valides à REICHENAU, les malades dans un splendide hôtel de MEINAU. Quel changement après DACHAU ! Ici on mange à table, dans la vaisselle de porcelaine et de la vraie argenterie. Ici on couche dans des draps blancs, c'est un séjour de tout repos où l'on peut être servi à souhait, se promener, aller à la pêche ou aux escargots. REICHENAU produit un vin généreux dont on use sans abuser ; quoique en Allemagne nous sentons déjà la douceur, la galanterie française, à MEINAU, les malades sont soignés par des médecins français, des infirmières françaises. Tous, malgré la hâte de rentrer chez eux, reprennent goût à la vie.

PERPLEXITE !

Au commandement et au service médical de la 1^{ère} Armée, il y a de quelques confusions apportées par des renseignements erronés. Vont-ils nous rapatrier par prudence, nos rapatriés et nous-mêmes, à une nouvelle quarantaine, de nos jours celle-ci ? Ou allons-nous à la joie de revenir bientôt au pays natal. Voilà la question.

L'intervention et les renseignements fournis par le cher Docteur BRAUN finirent par éclaircir complètement la situation. Il fallut toutefois de multiples coups de téléphone et deux voyages chaque jour à REICHENAU pour garder le contact, le monde militaire agissant en tout discipline par voie hiérarchique. C'est samedi à midi seulement que le Docteur, après nous avoir fait ses adieux, nous annonça la bonne nouvelle. Le départ définitif cette fois, était fixé pour le dimanche matin, 10 h., aucun cas nouveau de typhus ne s'étant déclaré.

CONSTANCE SOUS L'OCCUPATION

Deux jours et demi à Constance, c'est bien long, mais combien instructif. Nous avons jugé la splendeur du site où cantonnent des bords enchanteurs du lac de Constance... Nous avons bénéficié de l'accueil charmant d'un sous-officier belfortain, le brave DEDE, qui nous offrit délicatement une boîte pleine d'excellents cigares très appréciés de tous... Nous avons vu la magnifique discipline de nos troupes d'occupation, leur impeccable tenue, l'intelligence fermée qui est exercée par nos soldats, nous avons fait connaissance avec les Boches ont compté saluent les officiers, tiennent la ville très propre, se soumettent aux ordres de réquisition, ont celui de donner des vêtements et chaussures pour nos rapatriés : on trouva ces tenues en un temps record de 3 heures.

D'ailleurs de multiples affiches aux devantures des magasins les maintiennent en haleine ou les rappellent à l'ordre.

A CONSTANCE comme ailleurs on fait la queue à la porte des magasins... (chaque son ton)... On offre des objets quelconques : mouchoirs, stylos, pellicules de photo en échange de nos vivres, mais c'est en vain, le Français a aussi compris et garde sa dignité...

Quelques mots bien placés, même à des serveuses de restaurant, peuvent ouvrir l'intelligence de ceux qui n'auraient pas compris. Notre interprète M. EBERSOLD n'y manqua pas : les visages apeurés nous prouvèrent que ces femmes ignorent tout de Dachau, et trompées adieu... sur les bords de la guerre, pouvaient comprendre et comprendraient forcément un jour plus en moins lointain. Je propose que M. EBERSOLD aille faire en Allemagne des tournées de propagande, il aura un succès assuré.

CONSTANCE comptait avant guerre 40.000 habitants, il y en a 80.000 aujourd'hui, tant les réfugiés des régions bombardées d'Allemagne y ont afflué. On y voit beaucoup d'estropiés, d'amputés, victimes de guerre ou de bombardement... Somme toute, avec les jambes coupées puissent-ils enfin ouvrir les yeux L...

VERS LA PATRIE !

Dimanche matin, 7 heures, Belfort et Poitiers défilent dans Cans-taine... C'est imposant ! quatre autocars, un camion, deux autos tou-riste et nous avons enfin le droit de pavoiser nos autos.

Belfort rapatrié ses déportés de Dachau.

Vive Poitiers ! Vive de GAULLE !

Vive la 1^{re} Armée Française !

A REICHENAU, grand branle-bas : nos gars sont prêts. On charge dans les cars les bagages, puis les hommes. 48 de Belfort et de la région. 65 de Poitiers. Dernière insufflation de poudre insecticide, souhaits de bon voyage et adieu chaleureux du capitaine-médecin de l'île, puis en route vers Belfort... Poitiers... la France.

RADOLFPZELI, SINGEN, WALDSHUT, LOBRACH défilent sous les yeux de nos gars enchantés, heureux, causeurs jusqu'au bavardage. On se rappelle l'affreux cauchemar, mais vite les chansons chassent les pa-pillons gris et défont la gaieté française qui reprend ses droits (ils ne les ont pas eus !), ils reviennent, ils pensent déjà à chez eux, pressés qu'ils sont de revoir les êtres chers.

Que d'émotions ressenties par tous durant ce voyage. Braves gars de France, jeunes ou plus âgés, qu'importe ?... Ils reviennent en Fran-ce, notre mission est déjà largement récompensée.

ÇA SENT SI BON LA FRANCE !

21 heures. — Voici MULHOUSE. — La population est dans la rue, inonde les trottoirs, applaudit sur notre passage. On chante la Mar-seillaise, les mains se lèvent, les yeux se mouillent... Accueil émon-vant... Nous répondons. Vive Mulhouse ! Vive la France !

Au centre de rapatriement, où malgré tout, même malgré le pres-sent desur de vite rentrer il faut nécessairement passer, M. AUBERT nous rend un signalé service... Au centre avaient défilé ce soir pour 6.000 rapatriés, le maximum atteint depuis la libération. Le centre de Mulhouse, l'un des mieux organisés de tous, est installé dans l'ancienne usine de l'A. E. G. Un immense restaurant, puis, par l'ascenseur l'accès à tous les bureaux successifs où s'accomplissent les formalités... On se trouve pris dans une filière d'où l'on ne peut s'échapper. Mais, si l'or-ganisation est une merveille de discipline, elle est aussi un remarquable exemple d'ordre français, de travail, nuit et jour, et de tact, de délicat-esse, de dévouement bien français.

Par faveur spéciale, vu la qualité de nos « déportés », et l'effort fourni par notre équipe, nous pouvons remplir immédiatement toutes les formalités : cela durera 3 heures.

Soudain voit des figures connues. M. le PREFET de Belfort et son Chef de Cabinet, alertés par notre voiture touristique qui nous avait de-vaucés, a tenu, par un geste de très grande sympathie, à venir au de-vant de notre caravane. M. le Préfet vint de suite s'entretenir avec nos gars et leur apporta le salut cordial de la ville du Lion et de la France.

1 heure du matin. — Tout est réglé au Centre : sous un beau clair de lune nous prenons la route de BELFORT. Au pont d'ASPACH, on ralentit, la route étant mauvaise.

ARRIVEE. — ACCUEIL.

C'est à trois heures du matin, le lundi 28, que, enfin par les Fau-berges des Ancêtres, de Monthillard et la rue Thiers, notre caravane arrive en gare.

Plus d'un millier de personnes ont tenu à nous attendre : c'est un accueil des plus chaleureux qui est réservé à nos rapatriés, « La Mar-seillaise » entendue dans les autocars jaillit spontanément de toutes les poitrines. Nos compatriotes Belfortains avaient été avertis et rensei-gnés par notre sympathique ami, M. BEHRINGER, radio-enregistreur de la mission. Des disques enregistrés par lui avaient déjà donné à Bel-fort le son de voix et l'affectueux bonjour de plusieurs détenus. On trépignait d'impatience de les revoir. A 10 heures du soir il y avait de-vant la gare grande foule, 5.000 personnes, 10.000 peut-être. Les char-rieurs des cars avaient eu beau faire diligence, un autocar n'est pas un Hurricane !.

L'heure tardive, matinale, de l'arrivée, n'avait pas eu raison de la patience de tous... Bravo Belfort !

On descend des autos... Effusions de tendresse, larmes dans tous les yeux... Appel et défilé des contraints, pâles, fatigués, mais si heureux. Ils défilent à la lueur des torches, soutenus parfois par des parents, des amis. Ces torches dans la nuit, ne sont-elles pas le symbole d'une résurrection. On rentre au Centre d'Accueil... souhaits de bienvenue de M. le PREFET et de M. le MAIRE. On choque les coupes. Puis, par voi-tures particulières, nos rapatriés sont ramenés dans leurs foyers.

Une tranche de vie d'atroces misères est terminée... DACHAU n'est plus qu'un affreux souvenir... mais nous n'oublierons jamais ! Il ne faut plus revoir cela.

Chers amis rapatriés, c'est pour l'amour de la France que vous avez tant souffert ! C'est pour l'amour des gars de France que nous sommes allés vous rechercher.

Ensemble disons-le bien haut. C'est grâce au Général de LATTRE de TASSIGNY.

C'est grâce à M. le PREFET.

C'est grâce au G. D. L. de Belfort.

si notre entreprise de VOTRE rapatriement, a pu réussir.

Merci à tous et VIVE LA FRANCE !

Liste des rescapés de Dachau

Voici la liste des Déportés de Dachau rapatriés par le G. D. L. de Belfort :

BELFORT VILLE. — MISLIN Eugène, SCHEID Maurice, FUGLER Fran-çois, MAEGERLIN Emile, CLERC Pierre, RICHR Abel, BECHER Charles, HORLACHER Marcel.

BEAUCOURT. — VALLAT Robert, VALLAT Edouard, PIERRE André, HOFFMANN Paul, LINOIR Raymond.

ESSERT. — CASTALLAN Polyte.

GIROMAGNY. — NATTER Pierre (Cbaux), PHILIPPE Charles (Etnef-Font-Haut), CHATELLOUP Roger (La Madeleine).

PHAFFANS. — LENEZ Victor.

VALDOIE. — PETITGERARD Paul, HERBAUT Gilbert, BAILLY Pierre.

BESANCON. — ROY Paul, SANDOT Arthur.

FESCHES-LE-CHATEL. — CHAGNOT Henri.

MONTBELIARD. — HANTZ Paul (Bavans), DERHAND Marcel (Grand-Charmont), DORIGOT Philippe (Valentigney), JEUNOT Bernard (Etouyans), KOENIG Charles (Vieux-Charmont).

BREUREY-LES-FAVERNEY. — GARRIAUX René.

LURE. — DERAND René.

LUXEUIL. — CARMINATTI.

PLANCHER-LES-MINES. — BORDENET Pierre, REINGPACH Eneel.

VESOUL. — CROFFEL Pierre.

FONTEIGNIS (Vosges). — PIERRE Yvon.

DIJON. — POULET Roger, TIXIER André, MUNOZ Antoine, GONTASSOT Robert.

CHALON-SUR-SAONE. — FLUTOT Marcel, MAILLARD Louis, BAILLY Roger, LEPLAT Louis.

RAON (Jura). — MARECHAL Paul.

CHATEAUBROUX. — CORMET André.

TRANSIT. — DE TOUSTAIN Yves, PARROT Marcel.

Des photos-souvenirs de Dachau seront prochainement mises en-vente au profit du C. O. S. O. R.

Des photos-souvenirs de Dachau seront prochainement mises en-vente au profit du C. O. S. O. R.

...

Au moment d'imprimer ce journal de voyage, nous arrivent deux nouvelles bien tristes : celle de la mort de Pierre PUECH, fils du méca-nicien de notre mission à Dachau. M. PUECH, père, nous avait accom-pagné dans l'espoir de retrouver son fils... Vain espoir !... Le cœur serré, les larmes aux yeux... de ces larmes d'homme, si poignantes... M. PUECH revint. Il y a quelques jours, un journal annonçait la libéra-tion de Pierre PUECH par les Américains au camp d'extermination de MAUTHAUSEN... Les parents partent à Nancy où leur pauvre enfant est arrivé, malade, décharné... 27 kgs à 26 ans !.

C'est le retour pénible, fatigant à Belfort ! C'est la descente du train, le transport vers l'hôpital... Durant le trajet, Pierre PUECH dit à son père : « Embrasse-moi ! »... et il expire dans les bras de son père.

L'autre nouvelle, c'est la mort survenue à l'île de REICHENAU de M. LALLOE André-Alexandre. Fait prisonnier en 1940, il avait organisé la Résistance, dès novembre 1943... fut arrêté à Ulm, pour activité gaulliste le 20 novembre 1944 et interné à DACHAU. Nous l'avons vu, nous l'avons ramené, bien faible, à REICHENAU. Au départ pour Belfort, il fut jugé intransportable...

Il est mort le 31 Mai !... âgé de 42 ans. Victime des brutalités nazies ! Français, souvenez-vous de ces Héros de la Résistance !

Les membres de la mission de DACHAU offrent leurs condoléances émuës et leur vive sympathie aux deux familles en deuil.

Le contexte de la mission

En mai 1945, interpellé par une photographie publiée dans le journal L'Alsace, montrant les conditions de vie à Dachau, Henri Chaignot décide d'organiser une expédition pour rapatrier les Belfortains encore internés en Allemagne. Lucien Laumet, préfet du Territoire de Belfort, signe le 18 mai un ordre de mission permettant la réquisition de deux autocars et de vivres. C'est le 19 mai 1945 que le convoi quitte Belfort sous la direction de Henri Chaignot et Marcel Braun, dont le fils fait partie des déportés détenus à Dachau. Cette mission, permettant le rapatriement de 48 déportés, sera de retour à Belfort le 28 mai. Un reportage photographique réalisé par le docteur Braun et un compte rendu rédigé par l'abbé Frezard, témoignent de ce voyage vers l'enfer des camps. Marcel Braun revient sans son fils, décédé avant la libération du camp.

Album contenant les photographies de la mission.

ADTB, 43fi39, Album Marcel Braun



Devant la porte du camp de Dachau (21 mai 1945)

Le groupe des Belfortains est arrivé le dimanche 20 mai dans la soirée à Dachau, il ne se rend donc que le lendemain matin dans le camp. Le groupe pose ici devant la porte d'entrée du complexe concentrationnaire. Le camp fut libéré trois semaines auparavant par deux régiments de la 7e armée américaine.



Des membres de la mission au barrage de Kembs (19 mai 1945)

La mission s'arrête le samedi 19 mai pour franchir le Rhin au barrage hydro électrique de Kembs. Le ministère de la guerre avait fourni la veille l'autorisation nécessaire à ce passage. La photo montre une partie de la mission avec une des deux voitures et un des deux autocars. À gauche: l'abbé Frézard représentant de l'Association des Prisonniers de Guerre; au centre dans le groupe à droite: Henri Chaignot président du Comité Départemental de Libération.





Le vieux camp vu de l'extérieur

Le vieux camp n'est qu'une partie de l'immense complexe concentrationnaire de Dachau. Ouvert dès l'arrivée au pouvoir d'Hitler en 1933, il était composé de baraques de bois ceinturées par un réseau de barbelés et un fossé humide.

Henri Chaignot se renseigne auprès d'un déporté

Le 21 mai les membres de la mission recherchent dans le camp les derniers Belfortains et Comtois déportés. Si certains ont gardé leur tenue rayée, d'autres comme celui interrogé ici par H. Chaignot ont récupéré les effets des soldats SS.





Devant l'infirmirie

Après trois semaines de soins, certains déportés ont repris un peu de poids et de force. Cependant pour les plus faibles et dénutris, il faut un régime alimentaire strict. Ces déportés encore très faibles ont besoin de leurs camarades pour se soutenir.

La préparation du départ

Le mercredi 23 mai au matin, 48 déportés belfortains et comtois réunis sont regroupés pour monter dans l'autocar qui va les ramener vers la France sous la conduite des membres du CDL.



Un groupe de déportés



Compte-rendu de
la séance du
Comité de
Libération du 11
juillet 1945 qui
évoque la diffusion
du rapport
concernant la
mission à Dachau.

ADTB, 91W2

.....

15°) - Le C.D.L. unanime manifeste son désaccord de voir paraître à nouveau le journal "Le Paysan".- Il semble indispensable que cet organe paraisse sous un autre titre.- M. DREYFUS-SCHMIDT s'occupera de la question.-

16°) - Conseil de Prud'hommes.- Le C.D.L. donne son acquiescement au remplacement de M. MAURER au Conseil de Prud'hommes par M. VAN CAMP Impasse Calmette à VALDOIE.-

17°) - Lecture est donnée du rapport sur la mission du C.D.L. de DACHAU.- Communication en sera faite au Général De GAULLE, au Président de l'Assemblée Consultative, au C.N.R., au Ministre des Déportés et à l'Association des Déportés Politiques.-

Le C.D.L. est également d'accord de transmettre un questionnaire à tous les déportés politiques du Territoire rapatriés.-

18°) - Au cours de la séance, le Président présente ses plus vives condoléances au nom du C.D.L. au Dr. BRAUN qui vient d'apprendre la mort de son fils Bernard, victime de la barbarie nazie.-

La séance est levée à Midi.-

-:-:-:-:-

A la recherche des disparus

Dans le but de donner le plus rapidement possible des renseignements aux familles dans l'inquiétude sur leurs membres déportés en Allemagne le MOUVEMENT DES JEUNES DEPORTES (ceux du 14 Septembre) a pris l'initiative suivante : Les familles désireuses d'obtenir des renseignements sont priées de déposer une photographie de la personne recherchée avec les indications d'état civil. Ces photos sont soumises aux rentrants qui fourniront les renseignements qu'ils peuvent avoir sur ceux qu'ils reconnaissent. De cette façon les familles n'ont pas besoin de se déplacer auprès des déportés qui sont rentrés et ainsi leur permettront de passer en famille leurs premières heures de retour. Les photos sont acceptées aux adresses suivantes :

DILLENSCHNER, Jacques, 2, rue de Châteaudun,
MASSON Roger, 6, rue Eugène Bornèque,
BAUDIN, Henri, 9, Boulevard Carnot,
CLERC Louis, 2, Avenue du Château d'Eau.

R.G. BELFORT le 24/4/1945

Transcription

Dans le but de donner le plus rapidement possible des renseignements aux familles dans l'inquiétude sur leurs membres déportés en Allemagne le MOUVEMENT DES JEUNES DEPORTES (ceux du 14 septembre) a pris l'initiative suivante : les familles désireuses d'obtenir des renseignements sont priées de déposer une photographie de la personne recherchée avec les indications d'état civil. Ces photos sont soumises aux rentrants qui fourniront les renseignements qu'ils peuvent avoir sur ceux qu'ils reconnaissent. De cette façon les familles n'ont pas besoin de se déplacer auprès des déportés qui sont rentrés et ainsi leur permettront de passer en famille leurs premières heures de retour. Les photos sont acceptées aux adresses suivantes :

DILLENSCHNER, Jacques, 2 rue de Châteaudun
MASSON Roger, 6 rue Eugène Bornèque,
BAUDIN, Henri, 9, Boulevard Carnot,
CLERC Louis, 2, avenue du Château d'Eau.

R. G. BELFORT le 24/4/1945

ADTB, 99W430

Camarades déportés

qui rentrez dans vos foyers,

SI VOUS AVEZ RENCONTRÉ :

— M. Greitshammer Julien, de Nancy, interné au Yvac K.V.G. Dresde, a été vu en bonne santé le 15 février 1945 par M. Pierrugues, de Cannes.

— Maurice Maguan, déporté de Marseille au camp de Dachau en 1943, et Gérard Gaston, déporté d'Amboise (Indre-et-Loire) en janvier 1944, dernière adresse: camp de Dora. Renseignements à Mme Burtin, 22, avenue Paul-Doumer, à Nancy.

— Les établissements Pierre Counot-Blandin, fabrique de meubles et sièges à Liffol-le-Grand (Vosges), serait reconnaissant à personne pouvant fournir des renseignements sur M. Maurice Faure, du Stalag V A, dernière adresse, 5, rue Eugenstrasse, à Ludwigsburg.

Buchoud Pierre capitaine au 146^e R.I.F., né 12.7.60, Oflag XVII A. Incarcéré à Vienne le 8-9-1944, ravitaillé par un stalag local français. Aviser M. Buchoud, 12, boulevard de Scarponne à Nancy.

— Welter Jean, interné au camp de Buchenwald (Weimar), block 17/140, kommando de Sangerhausen. Aucune nouvelle depuis juillet 1944. Prévenir Mme Welter, rue de la Bouillante à Dieulouard (M.-et-M.).

— Dentzot Raymond, se trouvait au camp de Buchenwald (Weimar) fin janvier 1944, block 62, no 44.746. Envoyer les renseignements à M. Dentzot Roger, 20, rue de la Moskowa à Jarville-la-Maigrange.

— Fernand Cerf, Any Cerf, et Blanche Levy Neymarck, ont quitté le camp de Drancy vers le 15 avril 1944. Recherchés par Mlle Francine Cerf, à Rosières-aux-Salines (M.-et-M.).

— Le jeune homme requis ayant connu en prison à Mannheim Lucien Gachenot, de Blainville, fusillé par les Allemands en octobre 1943, est prié de donner son adresse au père de la victime, M. Gachenot Lucien, 38, Grande-Rue, à Blainville-sur-l'Eau (M.-et-M.).

— Rimet Albert, 20 ans, de Boucq, arrêté à Nancy le 4 août 1944. Aviser M. Rimet Camille à Boucq (M.-et-M.).

— Gustin Jules, 23 ans, arrêté en juin 1944 dans la Gironde, déporté à Dachau pendant 3 mois. Aucune nouvelle depuis. Informer M. Gustin Jules, 25, rue de Lorraine à Audun-le-Tiche (M.-et-M.).

— M. Ory Robert, 79, rue du Ruisseau à Chaligny (M.-et-M.), serait reconnaissant à prisonnier rentré du Stalag I B, de donner des renseignements sur accident survenu le 25 janvier 1945 à ses deux frères, Georges et René Ory.

Personnes rencontrées en Allemagne

Renée Vuillaume, 14, quai de la Bataille, à Nancy, fait connaître qu'elle a dernièrement rencontré en Allemagne le docteur Berg, avocat; M. Cukermann, M. Lefkovitsck, tous trois en bonne santé.

A la recherche des disparus

Dans la presse et dans quelques lieux à proximité de la gare, des avis de recherche...

ADTB, 43 fi 43**ADTB, 1J1137**



BATTEMANN Armand

32 ans

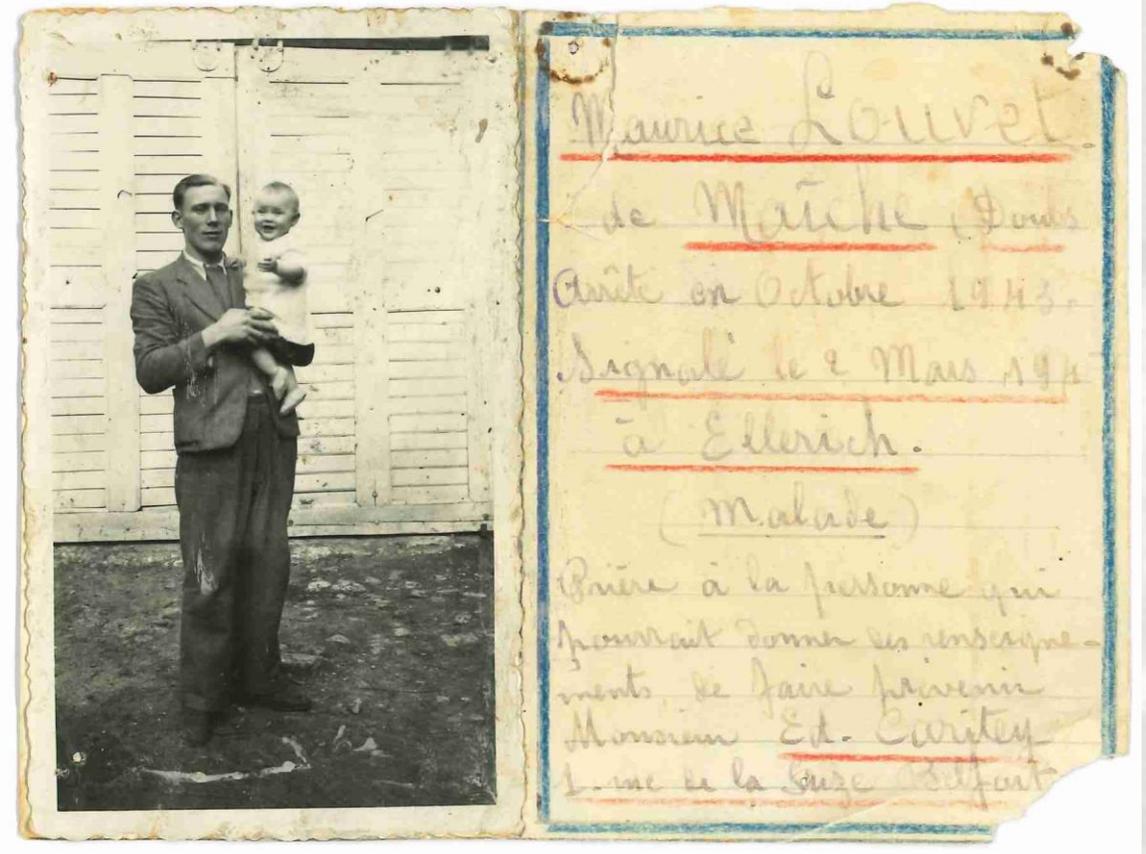
SONENBOURG ORIANENBURG parti le 28
avril 1945 en direction de Lubeck
dans la forêt de Parckin

prévenir :

M. Alphonse BATTEMENN

Siekert près de Masevaux

Ht Rhin



Avis de recherche des déportés,
placardés à la Maison du Prisonnier
(face à la gare)
ensuite 12 rue du Dr Frery

ADTB, 1J1137

**Vingt-cinquième Anniversaire du
Rapatriement des déportés belfortains du camp de concentration de Dachau
(16-28 mai 1945)**

Belfort, le 31 Mai 1970, témoignage d'Henri Chaignot

Assistant aux premiers rapatriements en Gare de Belfort, je fus frappé par l'angoisse étreignant des parents espérant le retour d'êtres chers. J'allai trouver notre Préfet Lucien Laumet lui disant textuellement ceci:

- *J'ai vu des rescapés des camps de la Mort. Beaucoup sont méconnaissables. Or, si de vieux parents malades, cardiaques, voient leur sauter au cou en criant Papa ! Maman ! Un fils, ayant perdu des dizaines de kilos, et qu'ils ne reconnaissent plus, il y a de quoi les tuer ! Il faut de toute urgence installer en Gare de Belfort micro et haut-parleurs.*

Saisissant de suite le bien-fondé de ma demande, le Préfet convoqua aussitôt Romain Behringer par téléphone. Ce dernier fit diligence et haut-parleurs et micro furent installés dans un temps record.

Chaque fois qu'il m'était possible de le faire, je me rendais en Gare de Belfort et j'annonçais l'identité des rapatriés. Quand l'un d'entre eux m'exhibait des papiers faisant ressortir qu'il était un rescapé des Camps de la Mort, je lui demandais de patienter quelques instants. Je faisais alors sortir en dernier nos compatriotes en provenance de Dachau, Buchenwald, Dora et autres villes sinistres et je demandais à l'assistance de les saluer de bravos plus fournis car, ayant combattu sans avoir reçu de fascicules de mobilisation, ils étaient des Combattants Volontaires de la Résistance. Mon appel fut toujours entendu et les bravos étaient frénétiques.

Certain après-midi, un seul rapatrié d'un camp de la mort dont le nom m'échappe. J'ai ses papiers en main et lui demande de patienter un peu. Il maugrée. Ayant annoncé tous les autres rapatriés, je l'annonce à son tour et demande qu'on l'applaudisse davantage que les précédents car il est un Combattant Volontaire de la Résistance.

Témoignage de Henri Chaignot, 1970.

Ancien président du CDL de décembre à 1944 à mars 1946. Extrait dans lequel il évoque l'arrivée de déportés en gare de Belfort.

ADTB, 43 fi 45

Ce document comporte 9 pages ; communicable sur demande.

du 20 au 21 Mai 1945

PLAINTES

Plainte du nommé BONNET André, 28 ans, cordonnier, demeurant 9 rue de Lille, contre inconnu, pour vol de sa bicyclette. Étiquette ouverte.

DELITS

Arrestation en vertu d'un extrait de jugement correctionnel en date du 20 Janvier 1944, le condamnant à 2 mois de prison pour vol de la nommée HEILIGENSTEIN née IRMAU Suzanne, 29 ans, s.p., s.d.f. Bourges.

CONTRAVENTIONS

P.V. pour défaut de plaque d'identité à bicyclette contre le nommé MANDROY Séverin, 18 ans, cultivateur à Mandeur.

FAITS DIVERS

Plusieurs trains de rapatriés sont arrivés en gare de Belfort, hier, dans la journée. De nombreux prisonniers et déportés ont été chaleureusement accueillis par une foule très dense qui stationnait devant la gare. Par contre cette même foule a paru très surexcitée à l'arrivée de travailleurs volontaires. Vers 20 heures une centaine de personnes ont accompagné un détachement de ces volontaires qui se rendaient au poste de police pour vérification d'identité. Le service d'ordre renforcé n'a pas eu à intervenir.

Cinéma "Grande Taverne". Affluence moyenne. Vifs applaudissements au passage des notabilités présentant le Général De Lattre de Tassigny à Berlin et le Général DE GAULLE le jour de la victoire à Paris.

DELITS

P.V. pour circulation en automobile sans autorisation a été relevé à l'encontre du nommé BEGONCON A ndré, 38 ans, facteur des P.T.T. demeurant à Besançon (Tr). La voiture a été mise en fourrière au garage de la Préfecture.

SERVICE MEDICAL
DE JOUR

Intervention de Docteur: 3

SERVICE DE
PERMANENCECommissaire de permanence: M. BERNARD Jean Paul
Secrétaire de permanence: M. MODIEN Robert.BELFORT, le 21 mai 1945
Le Commissaire de Police.

André Bernier

Les réactions de la population

Dans les rapports journaliers adressés au préfet sont évoqués les arrivées à la gare de Belfort. L'accueil par la population est enthousiaste pour les déportés politiques, ce qui n'est pas le cas pour le retour des travailleurs volontaires en Allemagne.

ADTB, 99W430

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
POLICE NATIONALE

COMMISSARIAT DE POLICE
DE
BELFORT

Service des R.G.

n) I427

REPUBLIQUE FRANCAISE

~~COMMISSARIAT DE POLICE~~
~~DE BELFORT~~

Belfort, le 29 Mars 1945

Le Commissaire Chef du Service
des Renseignements Généraux
à BELFORT

à
Monsieur le PREFET du Département
de
BELFORT

Le 28 mars à 19 H.45 s'est tenue à Valdoie une réunion dans une salle de l'école des garçons. Une quarantaine de personnes appartenant au milieu ouvrier y assistaient. Aucune personnalité n'était présente.

Cette réunion a été faite par un délégué de la Maison du Prisonnier dans le but de créer un groupement local pour les communes de Valdoie et de Cravanche, d'anciens travailleurs et déportés et des familles de travailleurs et déportés encore en Allemagne.

Cette section locale est à créer dans le cadre du Groupement Départemental de la Fédération Nationale des Travailleurs et Déportés en Allemagne.

Le but de cette fédération est de grouper les familles des déportés et travailleurs et les anciens déportés et travailleurs en Allemagne.

La fédération se propose de venir en aide le plus rapidement possible aux familles des déportés et travailleurs par l'entr'aide entre les anciens déportés et travailleurs en Allemagne.

Elle envisage d'apporter une aide matérielle et morale à ceux qui sont encore en Allemagne, de créer des centres d'accueil pour les accueillir à leur libération, leur donner une place satisfaisante dans la vie nationale.

La fédération recueillera les doléances de ses membres pour tout ce qui concerne les spoliations dont ils ont été victimes et compte éclairer les pouvoirs publics sur tous les problèmes et difficultés rencontrés par les déportés et travailleurs en Allemagne.

La fédération s'interdit toute activité politique économique et confessionnelle. A l'issue de la conférence, un comité provisoire pour la section de Valdoie et Cravanche a été constitué. Ses membres sont :

MMA. DOUTEY, HARTMANN, GULDEMANN, WEIDEMANN, KIRSCHESNER,

CAVALASKA, BASSANI, TOURNIER et DASENDO (de Cravanche)

Ce comité se réunira vendredi à 20 H. au café de la Sablière à Valdoie.

La réunion s'est terminée à 20 H.20.

Le Commissaire
Chef du Service des R.G.



Vers la solidarité...

Rapport des Renseignements Généraux à l'intention du préfet, qui exprime la volonté de créer, à l'initiative d'un délégué de la Maison du Prisonnier, une section locale à Cravanche et Valdoie pour venir en aide aux déportés, aux travailleurs en Allemagne et à leur famille. La question des spoliations est ici évoquée.

ADTB, 99W430



**Retour sur les lieux de la détention précédent la
déportation pour les Belfortains**

Visite de la caserne Friedrich par d'anciens résistants belfortains, qui y furent prisonniers avant d'être déportés dans les camps de concentration nazis (Léon Delarbre, Gabrielle et Emile Géhant...). Ils sont accompagnés de leurs familles (Blanche Delarbre, Renée Billot...). Vers 1946.

ADTB, 43 fi 18/1-6



j'accuse.....



.....les hommes qui dilapident les deniers publics pour faire la guerre.....
de laisser dans la misère les veuves, les orphelins, les vieux parents, les rescapés des camps de la mort, **les victimes de la guerre**

Création de la FNDIRP

Le congrès fondateur fut celui de la FNDIP (Fédération Nationale des Déportés et Internés Politiques) qui s'est déroulé les 6, 7, et 8 octobre 1945 à Paris.

Sa dénomination va changer dès **Janvier 1946** pour intégrer et élargir les résistances patriotiques les associant aux déportations et aux internements : **La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes est née – FNDIRP.**

Elle place au cœur de son action la défense des droits des déportés et la solidarité en dépit de la diversité des parcours et des engagements.

Affiche de 1946
ADTB, 11fi3_10

La fin des discriminations antisémites

Registre des demandes de réintégration dans la nationalité française après 1945 comportant les informations suivantes : nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité d'origine, adresse, date de demande de naturalisation, date et numéro de naturalisation.

ADTB, 94W32

Pomi	Charles.	2-7-1892	Trieste	italienne	Rue d'Alban	Belfort	4.6.1945	N.	19.9.45	19.11.45	ajourné à 2 ans	
Frauchini	Haris	8-5-1904	Gaurio	italienne	10 Rue de la Poste	Grandvillars	28 mai 1945	N.	11.9.45		mat 2-2-46 + femme 48.175x45	
Marcularis	Boleslaw	11.3.1900	Musch	polonaise	218 So. 7. Jours	Belfort	mai 1945	N.	11.9.45	1.5.1945	mat 16-2-46	42.557x45
Vadalium	Anacrahik	5-3-1909	Amersich	arabesirienne	Rue Alfred Engel	Belfort	1946	N.	20.9.45		mat 14-6-46	44.668x47
Scotti	Jean	3-1-1885	Ulla d'Ulla	italienne	20 Rue du 14 Juin	Cravanche	1945	N.	20.9.45		mat 27.11.46	N° 42.74x45
Sani	Barbarina	5-6-1923	Mozzano	italienne	9 quai de la Poste	Valdoie	1946	N.	20.9.45		mat	+ femme N°
Pomi	Benoit	7.9-1890	Caranchian	italienne	10 Rue de Valdoie	Banlieux	1945	N.	20.9.45	5-12-45	ajourné (liquidation d'ajourné Fausse)	
Lomezgoli	Lucienne	4-4-1889	S'aurom 18'ans	italienne	Rue des champs	Belfort	1939	N.	20.9.45		mat 16-2-1946 + femme 42.50x45	
Berluzzi	Roma	14-12-21	Conco	italienne	126 Rue de Banlieux	Banlieux	1940	R.	20.9.45	17-11-45	réintégré	42.55-1x45
Sani	Angelo	29.9-1889	Croppo	italienne	Escoit	Escoit	1940	N.	20.9.45	7.8-46	mat 27.6.46	42.520x45
Locatelli	Antoine	14.4-1893	Corva	italienne	1-10 Rue de Banlieux	Escoit	1939	N.	20.9.45		mat 2-2-1946 + femme 42.443x45	
Heltzky	Paul	7-10-1886	Pomutog	russe	Rue d'Oye	Escoit	1939	N.	20.9.45	24-12-46	mat 27-11-46 + femme 42.50x45	
Avaro	Marie	24.4-1916	A'Nise	espagnole	57 Rue du Madam	Châteaux	mai 1940	N.	27.9.45	monnaie 11-1-49	mat 11-1-49	mat 11-1-49
Sani	Hichel	8-12-1924	Mozzano	italienne	9 Rue de l'Union	Belfort	1939	N.	27.9.45	30-11-1945	ajourné liquidation d'ajourné	
Avocan	Joseph	12.9-1894	San Tommas	italie	Cité Feraud popp	Banlieux	9 juillet 1945	N.	25.9.45	12.11-1945	Nat. 6.7-12-45	42.754x45
Soldati	Louis	10-5-1908	Facon	italienne	24 Faubourg de Lyon	Beaucourt	7-6-1936	N.	25.9.45	7-5-1946	Nat. 6.16.2-46 + femme 42.873x45	
Ridolfi	Charles	21-2-1920	Parona	italienne	3 Rue Pasteur	Belfort	18-4-1940	N.	5-10-45	31.1-47	aj. Sans le 3-1-47 Nat. 7-10-47	42.374x45
Broggi	Pierina	3-10-1921	Imviate	italienne	10 Rue genl Gaulard	Valdoie	20-6-1945	N.	8-10-45	5-12-45	Nat. 30-11-45	43.247x45
Sani	Martino	13-12-1899	Lebanon	ital.	5 Rue des Tanneurs	Belfort	23-8-1945	N.	19-10-45	13-11-46	ajourné 8.12.46 N° 43.82x45	
						Belfort	29.8-1945	N.	23-10-45		mat 25-2-46 + femme 44.416x45	
61946												
146	Burchi	Charles	Lizzano le	italienne	23 Rue Briaud	Cravanche	19-6-45	N.	17-1-46	15.3-47	mat 22-2-47	N° 30-119107 + femme
	Ebit	Israel	Lodz	espagnole	20 Grand' Rue	Belfort	4-8-45	N.	19-1-46	18.9-47	mat 2.3-47	+ femme N° 30.07004
	Kabuffti	Jean	Albizzate (It)	italienne	3 Rue Edmond	Blay Belfort	19-10-45	N.	22-1-46		mat 24-5-46	50.564x45
	Chiaravalle	Eugène	Horvago	italienne	11 Grand' Rue	Banlieux	4-12-45	N.	22-1-46	21.2-47	mat 2.2-47	+ femme + fille 50.622x45
	Castani	Antoine	Solla (Espagne)	espagnole	2-6-45	Escoit	2-6-45	N.	25-1-46	21.2-47	mat 2.2-47	50.014x45
	Chotcheuko	Jeanne	Wronie Ruie	russe réfugié	41 Rue de D'Armenin	Belfort	13-10-45	N.	1-2-46	23-7-47	mat 30-6-47	+ femme 50.155x45
	Chotcheuko	Vera	Jagub (Jougslari)	"	"	"	"	N.	31-1-46		mat 21-6-46	50.078x45
	Suemin	Gasien	Feltre (Italie)	italienne	86 Rue de la Voie	Bellef Belfort	17-12-45	N.	1-2-46		mat 24-5-46	+ femme 49.639x45
	Liombhoff	Leonide	Talbin	russe réfugié	39 Rue de Hussique	Belfort	21-12-45	N.	2-2-46	12-10-46	mat 20-9-46	
	Tarakdjan	Djivan	Sims (Sri Kurana)	russe arménien	19 Rue Grand' voie	Belfort	17-1-45	N.	6-2-46	5-2-47	mat 6-1-47	N° 11.455x44 + femme
	Crosi	Yolande	Volate (It)	italienne	9 Rue de l'Yose	Belfort	2-11-45	N.	8-2-46	19.4.48	mat 1.4.48	N° 221x47
	Leidotto	Rosa	Cave (It)	italienne	9 Faubourg de Paris	Belfort	8-11-45	N.	9-2-46	30-11-46	mat 6.27.11-46	50.729x45
	Coutini	Henri	Houbignis (It)	"	6 Rue g 3 Gaulard	Belfort	1-10-45	N.	19-2-46	24-1-47	mat 6.4.47	5-1.820x46
	Hassina	Adelino	Grizzano (It)	"	3 Rue des Communiers	Blay Belfort	13-7-45	N.	28-2-46		mat 17-10-46	+ femme 13.407x39
	Burchi	Jacques	Lizzano (It)	"	15 Rue Faens	Cravanche	4-10-45	N.	28-2-46	25-5-46	ajourné 20-5-46	
	Carimichouch	Laurant	Arbanaki (Roumanie)	roumaine	7 rue Arachman	Belfort	10-10-45	N.	1.3-46	19.3.49	mat 4.9.49	N° 23.771x47
	Lomezgoli	Augustin	Arco (It)	italienne	4 Rue de Cravanche	Banlieux	17-1-46	N.	1.3-46		mat 6.22-2-47	N° 4.21x49
	Lomezgoli	Fida	Rivoli (It)	"	"	"	17-1-46	N.	1.3-46	24.12.46	Nat. 27.11.46	N° 53.996x45
	Locatelli	Haurise	Beaufort	"	3 Rue de Loulou	Belfort	10-10-45	N.	5.3.46	9.2.47	ajourné 2 ans	53.457x45

La loi du 22 juillet 1940 prévoit de réviser les naturalisations accordées depuis la loi de 1927. Près de 15000 hommes et femmes, juifs ou non, perdent leur nationalité française. La plupart deviennent apatrides. Cette loi est annulée par l'ordonnance du 24 mai 1944. Dans ce registre apparaissent les demandes des personnes déchues de la nationalité française en 1940 qui souhaitent réintégrer la citoyenneté à partir de 1945.

ADTB, 94W32

	moscan	Joseph	12-8-1894. Neu Vouay.	Italie	Cité Feraud Jany
	Soldati	Louis	10-5-1908. Facon	Italienne	24 Faubourg de Lyon
	Ridolfi	Charles	21-2-1920. Parova.	Italienne	3 Rue Pasteur
	Broggi	Pierino	3-10-1921 Euvinate	Italienne	10 Rue Gal Jauland
	Les	Martino	13-12-1899 Leukian	Ital.	5 Rue des Tanneurs
1945					
46	Burchi	Charles	Lizzano le 29-11-1906	italienne	23 Rue Briand
	Ebert	Israël	Lodz. 11-8-1904.	apatride	20 Grand' Rue
	Rabuffetti	Jean	Albigate (It) 27-12-19	italienne	3 Rue Edmond
	Chiaravalli	Eugène	Hornago. 23-4-1901	italienne	11 Grand' Rue
	Castaner	Antoine	Solter (Espagne) 19-12-1908.	espagnole	
	Chevtchenko	Grigorie	Voroneje Russie. 17-11-89.	russie réfugié	41 Rue de Drouvin
	Chevtchenko	Vera	Jagub (Yougoslavie) 9-5-21	"	"
	Sereinin	Gaston	Feltre (Italie) 17-8-22	italienne	86 Rue de la Vierge
	Sionkoff	Leonide	Tallin 12-12-23.	russie réfugié	39 Rue de Humignon
	Tarakdjan	Djivan	Sivas (Ani Russie) 14-3-1897	réfugié arménien	13 Rue Grand-vaux
	Crosi	Yolande	Volate (It) 9-10-1913.	italienne	3 Rue de l'Yser
	Laidotto	Rosa	Cave (It) 19-9-1906.	italienne	9 Faubourg de Paris
	Coutini	Elise	Houtguino (It) 7-9-1899	"	6 Rue Gal Jauland
	Massina	Adelmo	Grizzana (It) 18-12-95.	"	3 Rue des Courmantes
	Burchi				

	Valdore		20-6-1945.	N.	8-10-45. 5-12-45.	Nat. 30-11-45. 43. 247 X 45.
	Belfort		23-8-1945.	N.	19-10-45. 19-11-46	ajourné 213.11.45. N° 43.82 X 45.
	Belfort		29-8-1945.	N.	23-10-45.	Nat. 25-2-46. + femme + fille. 44. 416 X 45.
	Cravauche		19-6-45.	N.	17-1-46. 15.3.47	Nat. 22-2-47. N° 30-149 X 45. + femme
	Belfort		4-8-45.	N.	19-1-46. 18.9.47	Nat. 2.3-47 + femme N° 20.091 X 45.
	Blazet Belfort		19-10-45.	N.	22-1-46.	Nat. 24-5-46. 50. 544 X 45.
	Baillières		4-12-45.	N.	22-1-46. 21.2.47	Nat. 7.2.47 + femme + fille. 50. 622 X 45.
	Esnot		2-6-45	N.	25-1-46. 21.2.47	Nat. 7.2.47 50. 014 X 45.
	Belfort		13-10-45.	N.	1-2-46. 23-7-47	Nat. 30-6-47 + femme. 50. 155 X 45.
	"		"	N.	31-1-46.	Nat. 21-6-46. 50. 078 X 45.
	du Villard Belfort		17-12-45.	N.	1-2-46.	Nat. 24-5-46. + femme. 49. 639 X 45.
	Belfort		21-12-45.	N.	2-2-46. 12-10-46.	Nat. 20-9-46.
	Belfort		17-1-45.	N.	6-2-46. 5-2-47.	Nat. 6.1-47. N° 17. 455 X 34. + femme
	Belfort		2-11-45.	N.	8-2-46. 19.4.48.	Nat. 1.4.48 N° 221 X 47.
	Belfort		3-11-45.	N.	9-2-46. 20-11-46.	Nat. 27.11-46. 50. 729 X 45.
	Belfort		1-10-45	N.	19-2-46. 24-1-47	Nat. 4-1-47 51. 820 X 45.
	d'Aigue Belfort		13-7-45.	N.	28-2-46.	Nat. 17-10-46. + femme 13. 407 X 39.
	Cravauche		4-10-45.	N.	28-2-46. 25-5-46.	ajourné 20-5-46.
	Belfort		10-10-45.	N.	1-3-46. 19. 3. 49	Nat. 4. 3-49. N° 23. 776 X 37.
	Baillières		17-1-46	N.	1-3-46	Nat. 22-2-47. N° 4421 X 39.
	"		17-1-46.	N.	1-3-46. 24-12-46.	Nat. 27. 11-46. N° 53. 356 X 45.

Le parcours de Jacob Celémenski

Marchand ambulant, né en Pologne en 1906, résidant avec son épouse et ses enfants Place de la Grande Fontaine à Belfort. En janvier 1940, le couple constitue un dossier de naturalisation. Celle-ci leur est refusée. En octobre 1940, à l'occasion du renouvellement de la carte d'identité de Jacob, apparaissent sur le formulaire les mentions « apatride » et « juif ».

CH 98119

Belfort le 15 Janvier 1940

A Monsieur le Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
PARIS

Monsieur le Ministre,

Je soussigné, Fajga CELEMENCKI, né à Gostynin (Pologne), en 1909, résidant en France et à Belfort, 3 Place de la Grande Fontaine, depuis le 27 octobre 1930, avec mon mari Jacob CELEMENCKI, qui sert actuellement dans le 1^{er} Régiment de Marche des Volontaires Etrangers à Barcarès (Pyrénées-Orientales) sous le matricule 904, et mes deux filles, Renée et Arlette, toutes deux naturalisées françaises, Ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, le bénéfice de naturalisation et vous soumetts à cet effet le dossier que j'ai constitué.

J'ose espérer, Monsieur le Ministre, que rien ne s'opposera à l'obtention de la faveur que je viens solliciter, et vous aurai gré, de l'accueil que vous lui réserverez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression, de ma haute considération.

P. Celémenski

AD/GB

ATTESTATION

LE PREFET DU TERRITOIRE DE BELFORT
Officier de la Légion d'Honneur

ATTESTE

que les époux CELEMENCKI Jacob - TABACZNIK Fajga avaient formulé, en date du 15 janvier 1940, à la Préfecture du Territoire de Belfort, une demande tendant à obtenir leur naturalisation, que le dossier correspondant n'avait pu faire l'objet d'une transmission au Département ministériel du fait des événements.

En foi de quoi la présente attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit.

BELFORT, le

Le Préfet,

Non valable pour les départements de Moselle, Haut-Rhin, et Bas-Rhin. 69

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

0008 285

RÉCÉPISSÉ
DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ
de renouvellement de la carte N° 34.64.55/88 Belfort

900

DELIVRÉ A M. (A) Celémenski Jacques
né le 17-9-1906 à Kutno Pologne
de nationalité Apatride
résidant à BELFORT
rue Place Grande Fontaine N° 3
Profession : Marchand forain

Le présent récépissé, tenant lieu de permis de séjour, sera valable jusqu'au renouvel de la carte (un mois au maximum), le 20-10-1940

Taxe versée : Exempt BELFORT

N° du reçu :
Date de la poste :
Pénalité versée :
Nombre de mois :
Numéro du reçu :
Date de la poste :

COMMISSAIRE DE POLICE BELFORT

Ce récépissé ne saurait, en aucun cas, tenir lieu de pièce d'identité.

Tout étranger changeant de domicile sans esprit de retour (ou quittant la France dans les mêmes conditions) devra, avant son départ, faire viser son récépissé par le Commissaire de police (ou, à son défaut, par le Maire).
Dans les 48 heures de son arrivée au lieu de son nouveau domicile (ou de son retour éventuel en France), l'étranger devra également faire viser son récépissé par le Commissaire de police (ou, à défaut, par le Maire).
L'étranger qui négligera de se conformer à ces prescriptions sera passible des peines prévues par l'article 471, § 15, du Code pénal.
(1) Nom et prénoms. Pour les femmes mariées, mentionner le nom de jeune fille après celui du mari.

Abonné ne peut occuper emploi salarié

ADTB, 86W8 : dossiers de naturalisation ; 14W70 : dossiers d'étrangers

Jacob dépose un nouveau dossier en mai 1945, qui fait l'objet d'une demande d'information auprès des renseignements généraux : en 1939, il s'est engagé à servir le pays qui l'a accueilli ; il est précisé que son épouse Fajga a été « déportée comme israélite » le 12 juillet 1942 (déclarée décédée le 22 juillet 1942 à Auschwitz). Jacob est déclaré « en fuite » par les autorités allemandes.

REPUBLICQUE FRANCAISE
~~FRANCAIS~~

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE SURETE

Belfert, le 23 Mai 1945

COMMISSARIAT DE POLICE DE BELFORT
Service des R.G.
N° 1718 Tt.

Le Commissaire, Chef du Service des Renseignements Généraux de BELFORT -

à Monsieur le PRÉFET du Département (Service des naturalisations) de BELFORT -

Référence à votre demande de renseignements du 16 Avril 1945, concernant CELEMENCKI Jacob et TABACZNICK Dajaa son épouse, qui sollicitent la Naturalisation française;

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suit :

CELEMENCKI, et non CELEMENSKI, Jacob, né le 17 Septembre 1906 à Kutne (Pologne) de Michel et de feu Saloméa BORAX, polonais, s'est marié le 11 Décembre 1932 à Belfert à TABACZNICK Dajaa, née en 1909, de nationalité polonaise, et demeure 3 place de la Grande Fontaine.

TABACZNICK Dajaa qui était couturière a été déportée comme israélite le 12 Juillet 1942 alors qu'elle était enceinte de 5 mois. Son mari est sans nouvelles d'elle depuis ce moment et la considère comme définitivement disparue.

CELEMENCKI Jacob a 3 enfants :

- ← René, né le 28 Août 1935 à Belfert,
- Arlette, née le 16 Février 1938 à Belfert,
- Léon, né le 13 Mars 1940 à Belfert.

Ces 3 enfants sont français et sont placés actuellement en pension à l'Ecole de la Mulatière à Lyon, le père étant seul pour s'en occuper.

PRÉFECTURE
25 MAI 1945
BELFORT

C - P. N. 1945 N. 25

CELEMENCKI Jacob est arrivé en France le 12 Juin 1931, il venait de Kutne où il aidait son père à faire un commerce dans cette ville; TABACZNICK Dajaa est venue en France depuis 1930 et exerçait auparavant son métier de couturière à Gustinin (Pologne).

Jusqu'à la guerre les intéressés ont habité Belfert, à part un court séjour à Strasbourg à leur arrivée en France. Ils ont toujours exercé leur profession de ferains.

En 1939, CELEMENCKI s'engagea pour la durée de la guerre au 21ème Régiment de marche de volontaires étrangers à Barcarès, il s'y distingue et est proposé pour la Croix de guerre; le 26 Juin 1940 il est fait prisonnier aux environs de Nancy et le 17 Octobre il est libéré comme sanitaire.

Jusqu'en 1942, il peut encore travailler sur les marchés; en 1943 il part à Lyon et travaille comme manoeuvre à l'entreprise ferroviaire jusqu'en 1944. A la libération il revient à Belfert et obtient la carte de commerçant étranger.

Seu commerce lui assure d'assez beaux bénéfices et il possède d'autre part environ 100.000 Frs d'économies. Il est très travailleur, s'occupe bien de ses enfants et à la réputation d'être âpre au gain, mais honnête.

L'intéressé n'a plus de relations depuis la guerre avec ses parents de Pologne et ne paraît avoir dans notre pays aucune influence particulière sur ses compatriotes; étant donné sa race CELEMENCKI a été, durant toute l'occupation, tracassé par les Allemands et son attitude nationale est de ce fait vite définie.

Il a deux cousins en France, l'un établi à Belfert, Robert CELEMENCKI, patron coiffeur, l'autre à Paris, Maurice CELEMENCKI, commerçant, tous deux naturalisés français.

Sa naturalisation, si elle était acceptée, ne serait certainement pas mal accueillie de la population française, d'autant plus qu'il paraît parfaitement assimilé, qu'il parle et écrit couramment le français, ainsi d'ailleurs que le polonais et l'allemand.

Lui-même allègue que ses enfants sentent notre pays à sa sympathie et que ses intérêts sont ici.

Le seul obstacle pourrait être sa profession de manoeuvre, sur les marchés et les foires, de ses compatriotes, naturalisés ou non, vivant de commerce ambulants.

Si on ne voit point là un empêchement majeur on ne peut qu'émettre un avis favorable à la naturalisation des époux CELEMENCKI-TABACZNICK.

Le Commissaire Chef du Service des R.G.,

NATURALISATIONS

(Circulaire du 30 Décembre 1935)

CONFIDENTIEL

PREFECTURE de BELFORT

AVIS

adressé à M. le Ministre de la Santé Publique et de la Population, et communiqué à M. le Ministre de l'Intérieur concernant la demande de naturalisation formée par le sieur CELEMENSKI Jacques

Homme (1)	Femme (1)
Nom : CELEMENSKY	TABACZNIK
Prénoms : Jacques	Fajga
Né à Kutno (Pologne)	Gostynine (Pologne)
le 17 septembre 1906	1909
de CELEMENSKI Michel	
et de BORAKS Salomé	
Nationalité (2) : polonaise	(2) déportée en Allemagne en 1942
Marié, veuf ou célibataire	présumée disparue
Profession : marchand ambulant	
Domicile BELFORT (Tre de Belfort)	
Rue Place de la Grande Fontaine n° 3	
N° de la carte d'identité 41 CS 46.653	
développée dans le département d	
Belfort	

FRANÇAIS		ENFANTS MAJEURS		ETRANGERS	
1 ^{er}	né le _____ à _____	1 ^{er}	né le _____ à _____		
2 ^e	né le _____ à _____	2 ^e	né le _____ à _____		
3 ^e	né le _____ à _____	3 ^e	né le _____ à _____		
4 ^e	né le _____ à _____	4 ^e	né le _____ à _____		

FRANÇAIS		ENFANTS MINEURS		ETRANGERS	
Sarah	né 28-8-35 à BELFORT	1 ^{er}	né le _____ à _____		
ARLETTE	né 16-2-38 à "	2 ^e	né le _____ à _____		
Léon	né 13-3-10 à "	3 ^e	né le _____ à _____		
4 ^e	né le _____ à _____	4 ^e	né le _____ à _____		

(1) Si l'un des époux ne désire pas obtenir sa naturalisation, indiquer les motifs de son abstention.
(2) Si l'un des époux est déjà Français, indiquer la date et dans quelles conditions il a acquis notre nationalité.

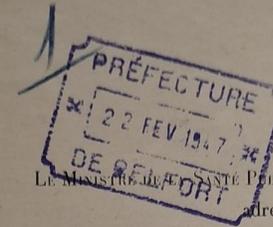
Voir au verso.

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION.

DIRECTION
DU PEUPEMENT ET
DES NATURALISATIONS.

SOUS-DIRECTION
DES NATURALISATIONS.
17, rue Scribe, PARIS (8^e)

Paris, le **21 FEV 1947**
17, rue Scribe (14^e).



Le Ministre de la Santé Publique et de la Population,
adresse

à Monsieur le Préfet du Département

d. **Territoire de Belfort.**

1^{re} ampliation _____ d'un décret

en date du **17 JAN 1947**
accordant **la naturalisation.**

à M. **Celemencki (Jacob)**

demeurant à **Belfort, 3 Place de la Grande-Fontaine.**

Cette pièce doit être remise en original à l'impétrant, ainsi que les pièces y annexées.

Il le prie de prendre les mesures nécessaires pour l'exécution de ce décret, notamment en ce qui concerne l'application de la loi « sur le recrutement de l'armée ».

J. H. 000044. (20001)

14 pièces

Jacob obtient la nationalité française en janvier 1947.

Témoigner



Louis BERTRAND

<https://www.cercleshoah.org/spip.php?article334>

Louis Bertrand

« La dure et difficile route de la liberté...
Avril 1945 – avril 1947 »
P 242 à 284

Annexes : correspondance et listes de déportés

Éléments biographiques :

Né à Vesoul le 3 janvier 1923, Louis Bertrand est un scout actif lors de sa jeunesse. Pendant la première année de l'Occupation, il devient chef de la Troupe 3e Belfort et participe à la création du clan Guy de Larigaudie en octobre 1941. Arrêté en tant que réfractaire au S.T.O., il est déporté de Belfort le 5 septembre 1944 en direction de Buchenwald avec 175 autres hommes. Après deux semaines à Buchenwald, il est transféré au Kommando de Langenstein-Zwieberge.



Louis Bertrand

Nummer 85250

Konzentrationslager Buchenwald –
Außenkommando Langenstein-Zwieberge

Einzelnungen | Tagestage



STIFTUNG GEDENKSTÄTTEN
SACHSEN-ANHALT

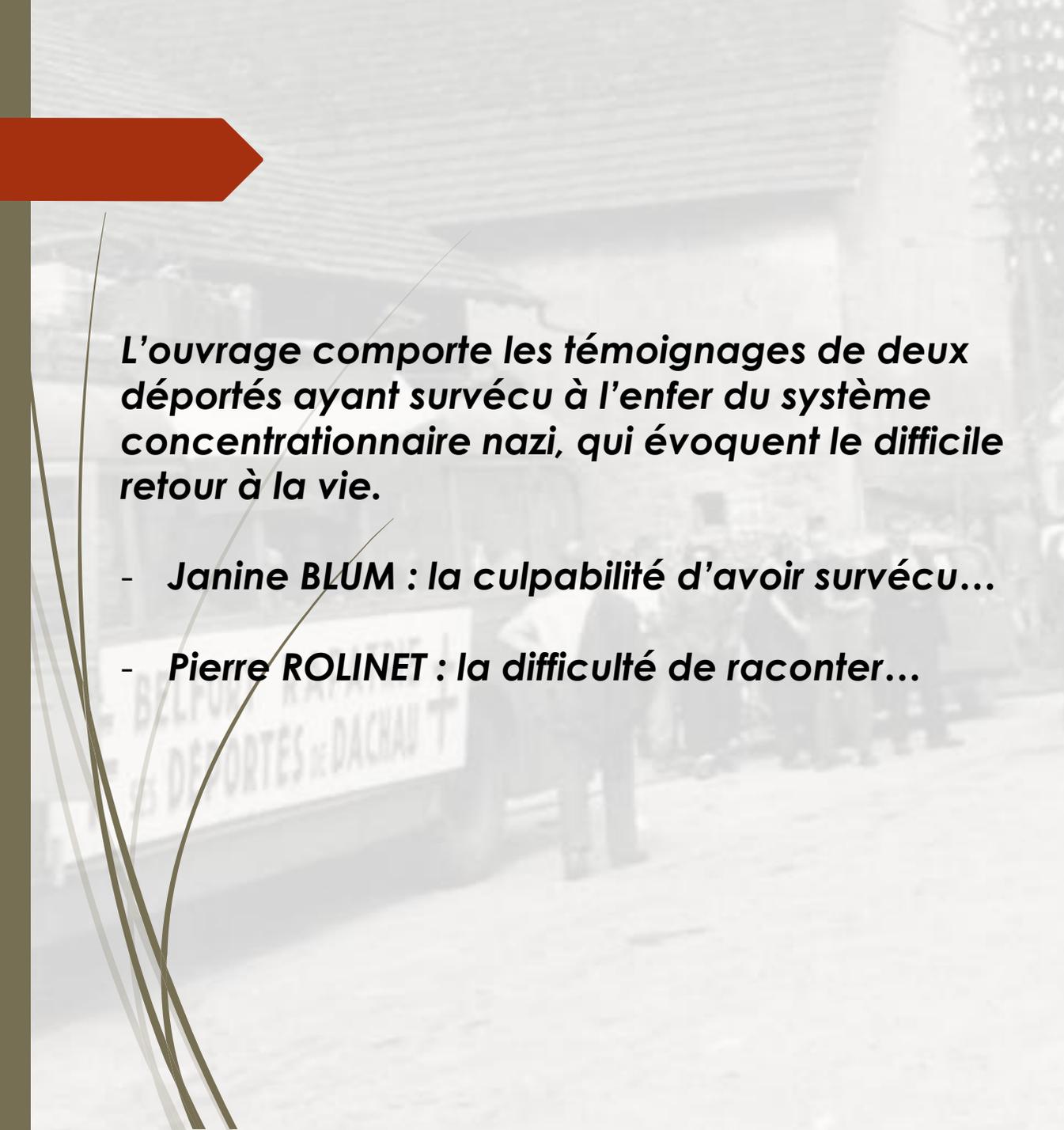
mitteldeutscher verlag

Mordka Urbajtel, du ghetto de Lodz au camp d'Auschwitz

Interview par Marie-Antoinette Vacelet
Produit par Judaïques Cultures – Belfort 2010

<https://www.youtube.com/watch?v=-kQjxv6jZiE>





L'ouvrage comporte les témoignages de deux déportés ayant survécu à l'enfer du système concentrationnaire nazi, qui évoquent le difficile retour à la vie.

- *Janine BLUM : la culpabilité d'avoir survécu...*
- *Pierre ROLINET : la difficulté de raconter...*

Lucile Burny

Les Dernières Voix



Le procès de Nuremberg S'OUVRIRA-T-IL MARDI ?

Un renvoi n'est pas impossible pour permettre au fils KRUPP de préparer sa défense

CEPENDANT, TOUT SERA PRET POUR LA DATE FIXEE DU 20 NOVEMBRE

Nuremberg — On est actuellement dans l'incertitude au sujet d'un renvoi éventuel du procès, à la suite du cas Krupp. Le fils de ce dernier le remplacera-t-il et, dans ce cas, combien de jours aura-t-il pour préparer sa défense ? Cette incertitude laisse présager que si le procès a lieu à la date fixée, il faut s'attendre aux développements les plus imprévus.

Au cours d'une conférence de presse, M. Hartley M. Shawcross, qui représente le ministère public britannique, s'est déclaré entièrement satisfait de la situation. Il a souligné que l'accord le plus complet régnait entre les quatre délégations sur le fond du procès ; il a exposé que la disjonction du cas Krupp était due au rapport médical concluant à un ramolissement cérébral de l'accusé.

M. Shawcross estime que Krupp est qu'un symbole et que tous les industriels allemands ayant participé au réarmement en vue d'une guerre agressive et ayant facilité l'avènement des nazis devront passer en jugement. Mais si, dans cette question, le point

« Juste » et qu'elle possédait tous les moyens de défense. » Selon M. Shawcross, les accusés ont de plus grandes facilités pour se défendre que d'importe quel criminel de droit commun en Angleterre. En terminant, il a exprimé l'espoir que ce procès serait un modèle du point de vue du droit international.

Une cour de justice ultra-moderne

En vue du procès des criminels de guerre, l'ancienne salle des assises de Nuremberg a été transformée en cour ultra-moderne. Les fauteuils réservés aux membres de la presse ont été recouverts de toile de couleur brique. A chaque place, ont été installés des écouteurs et un commutateur permettant d'entendre instantanément la traduction des débats en chacune des quatre langues officielles.

Devant les fauteuils, sur le mur, un écran pour la projection des films a été disposé. A droite, se trouve l'estrade où siègent le tribunal, les quatre défenseurs et du box des accusés qui seront amenés par un souterrain

depuis la prison jusqu'au rez-de-chaussée du bâtiment, puis monte par un ascenseur ouvrant directement sur le box dans la salle des assises. Devant la presse, à des tables séparées se placeront les délégations russe, française, anglaise et américaine. Dans les murs, à hauteur des galeries, plusieurs ouvertures ont été pratiquées pour permettre aux photographes d'opérer et également pour faciliter la surveillance.

Judi, les deux séances du tribunal se sont déroulées devant une nombreuse assistance. Les rangs réservés à la presse ont dû être évacués par les spectateurs qui avaient occupé les sièges, laissant les journalistes debout.

Les membres de la presse continuent d'arriver à un rythme accéléré. 7.000 personnes appartenant aux délégations étrangères se trouvent déjà à Nuremberg. Aussi, le problème du logement et de la nourriture se pose-t-il avec acuité. Chacun se demande si le procès sera renvoyé ou si, comme certains indices le laissent prévoir, l'ouverture aura lieu le 20 novembre.

A FRANCFORT, on évoque les monstrueuses "expériences" DES BOURREAUX DE DACHAU

Francofort — Le procès des criminels de guerre du camp de Dachau s'est ouvert jeudi à Francofort. Les accusés au nombre de 42 sont inculpés d'avoir mis à mort ou fait mourir par des tortures ou par la faim plus de 55.000 personnes. Les débats sont présidés par le général Lentz de la 5^e armée américaine.

Au cours de la première audience, l'avocat général a fait procéder à l'audition des premiers témoins à charge, des experts médecins américains, qui ont décrit l'état dans lequel ils ont trouvé le camp au moment de l'arrivée des troupes.

On a appris que les expériences de « liver biopsy » avec ponction avaient été faites indifféremment sur des malades ou sur des sujets sains. Les médecins allemands pour la plupart incapables, ont par cette méthode de diagnostic causé de nombreuses hé-

morragies intestinales ayant entraîné la mort.

Enfin, chose monstrueuse, des expériences de pression atmosphérique ont été effectuées sur des sujets enfermés dans une pièce vitrée à l'intérieur de laquelle la pression était augmentée en vue de contrôler le fonctionnement et la résistance du corps humain dans les hautes altitudes. Lorsqu'à la suite des variations brusques, les sujets s'effondraient, ils étaient sortis de la pièce complètement anéantis. Toutes ces expériences inhumaines seront évoquées au cours des prochains jours dans le camp même de Dachau.

Les conclusions de la défense tendant à récuser la cour ont été rejetées.

Le procès de Lunebourg continue

Lunebourg — On sait que l'acte

Les procès dans la presse locale
L'Est républicain
17 novembre 1945
ADTB, PR4

Le **procès de Dachau** est le premier procès de criminels de guerre conduit par l'armée des États-Unis dans la zone d'occupation américaine au tribunal militaire de Francofort (Frankfurt-am-Main), à partir du 15 novembre 1945.

Lors de ce procès, 42 personnes furent inculpées pour crime de guerre lié au camp de concentration de Dachau et à ses camps annexes.

A FRANCFORT, on évoque les monstrueuses "expériences" DES BOURREAUX DE DACHAU

Francofort — Le procès des criminels de guerre du camp de Dachau s'est ouvert jeudi à Francofort. Les accusés au nombre de 42 sont inculpés d'avoir mis à mort ou fait mourir par des tortures ou par la faim plus de 55.000 personnes. Les débats sont présidés par le général Lentz de la 5^e armée américaine.

Au cours de la première audience, l'avocat général a fait procéder à l'audition des premiers témoins à charge, des experts médecins américains, qui ont décrit l'état dans lequel ils ont trouvé le camp au moment de l'arrivée des troupes.

On a appris que les expériences de « liver biopsy » avec ponction avaient été faites indifféremment sur des malades ou sur des sujets sains. Les médecins allemands pour la plupart incapables, ont par cette méthode de diagnostic causé de nombreuses hé-

morragies intestinales ayant entraîné la mort.

Enfin, chose monstrueuse, des expériences de pression atmosphérique ont été effectuées sur des sujets enfermés dans une pièce vitrée à l'intérieur de laquelle la pression était augmentée en vue de contrôler le fonctionnement et la résistance du corps humain dans les hautes altitudes. Lorsqu'à la suite des variations brusques, les sujets s'effondraient, ils étaient sortis de la pièce complètement anéantis. Toutes ces expériences inhumaines seront évoquées au cours des prochains jours dans le camp même de Dachau.

Les conclusions de la défense tendant à récuser la cour ont été rejetées.

Le procès de Lunebourg continue

Lunebourg — On sait que l'acte

Juger et réparer

Le procès de Lunebourg continue

Lunebourg. — On sait que l'acte d'accusation des criminels de guerre de Belsen, comprend deux chefs d'inculpation : le premier concerne les crimes de guerre commis par les 45 accusés, le second, les crimes de guerre commis au camp d'Auschwitz par douze d'entre eux et notamment par Joseph Kramer, Franz Hoessler, Elisabeth Volkenrath, Irma Grese, etc...

Les débats du procès ont appris que les camps d'Auschwitz-Birkenau, où ces derniers accusés exerçaient leurs sinistres fonctions, avant leur arrivée à Belsen, possédaient cinq chambres à gaz et des fours crématoires où auraient péri plus de quatre millions de prisonniers politiques pour la plupart israélites et nationaux alliés, dont de nombreux vieillards, des malades, des femmes enceintes et des enfants trop jeunes pour travailler. On sait également qu'à Belsen, où il n'y avait pas de chambres à gaz, les malheureux prisonniers étaient exterminés à coups de bâtons de matraques, de revolver ou par des injections de pétrole et de térébenthine.

Kramer est reconnu coupable

Lunebourg. — Les criminels de guerre Joseph Kramer et Klein ont été reconnus coupables, par le tribunal de Lunebourg, d'atrocités commises dans les camps de Belsen et Auschwitz.

L'Est républicain
17 novembre 1945

ADTB, PR4

Le chef d'inculpation contre Joseph Kramer est le crime de guerre.



[Brochure CNRD 2025-2026](#)

Vingt-deux criminels de guerre

QUI POURRAIENT ÊTRE DES ALLEMANDS MOYENS

ont comparu hier devant leurs juges

EN NOTRE ENVOYÉ SPECIAL
Sacha Simon

à NUREMBERG

VOICI que s'ouvre aujourd'hui le dernier acte de la tragédie qui, depuis cinq ans, ensanglantait le monde. Dans ce Nuremberg des triomphes spectaculaires d'un peuple en délire acclamant son Führer, dans ce Nuremberg d'aujourd'hui, qui n'est plus que ruines et deuils, les chefs adules du peuple allemand, surhommes de la race élue, vont, idoles effondrées, répondre de leurs crimes devant les représentants des pays qu'ils voulaient asservir. La justice immanente des choses rétablit ainsi l'équilibre précaire entre le bien et le mal que les hommes s'essaient à tout instant de rompre.

Les juges de ce procès, unique au monde, sont les représentants des quatre nations alliées. Les accusateurs en sont tous les morts, toutes les victimes du nazisme, combattants, déportés, femmes, enfants, tous ceux que Hitler et ses partisans considéraient comme du bétail humain.

Le monde entier, frémissant d'impatience, attend le châtiement implacable des grands criminels de guerre.

A quelques mètres de moi, vingt-deux hommes qui ont fait trembler le monde...

La première question que je me pose en les dévisageant avec une curiosité passionnée, c'est de savoir en quoi ils diffèrent des autres humains qu'ils avaient asservis. Rien, à première vue, ne les distingue de l'Allemand moyen. Ils sont là, avec leurs tics, leurs petites manies, l'air gêné de gens qui ne comprennent rien à l'histoire qui leur arrive...

Je retrouve l'expression de ma sentimentelle dans le regard que jette, de mon côté, le maréchal Keitel. La même arrogance ennuyée, et la même morgue. Pappen, Rosenberg, Streicher, mais c'est par centaines que je les ai rencontrés dans les rues de Hambourg, et que je les croise encore ici à Nuremberg !

Je suis bien certain que l'image des ruines, des deuils et des morceaux de cadavres qu'ils ont provoqués ne trouble pas leur conscience. Ils sont, à les voir, fidèles à l'image propagée par le cinéma et les journaux :



Notre photo montre les appareils qui traduiront automatiquement en quatre langues les débats du procès de Nuremberg, et dont se serviront juges et journalistes. De gauche à droite : MM. Parker (juge américain), Biddle (juge américain), Donnedieu de Vabre (juge français), Falco (français) et Volchoff (juge russe).



Les avocats des criminels de guerre, de gauche à droite : premier rang : Dr Egon Kubuschok (von Pappen), Dr Servatius (Sautel et Seys-Inquart), Dr Seidl (Frank), Dr Marx (Streicher). — Deuxième rang : Dr Exner (Jodi), Dr Sauter (Ribbentrop), Dr Funk (Schirach), Dr Stahmer (Goering), Dr Ballas (Krupp), Dr Flaeschner (Speep), Dr Von Rohrst-Teidt (Hess). — Troisième rang : Dr Froschmann (Ribbentrop), Dr Fritz (Fritsche), Dr Pannenbecker (Frick), Dr Thomas (Rosenberg), Dr Kauffmann (Kaltenbrunner), Dr Laberner (Seys-Inquart).

visage de vieille femme de Goering, masque blafard de Hess sous le trait noir et dur des sourcils, allure distinguée de Ribbentrop, stature lourde de Keitel, le seul en uniforme.

air compassé de Fritzsche, le joli gogolo de la radio nazie...

Il faut attendre d'être en plein débat pour essayer d'arracher le masque d'anonymat qu'ils portent tous, démêler les fils de leurs desseins, découvrir en eux les mobiles qui les placent aujourd'hui parmi les plus grands criminels que la terre ait connus.

Faisant face aux accusés, sont les juges, parmi lesquels, seuls, les délégués soviétiques sont en uniforme.

La salle du tribunal est simple, pas plus intimidante que celle de la Cour d'Assises de Nancy. Les journalistes en occupent les deux tiers, assis dans les fauteuils d'une salle de cinéma.

Devant, dans l'espace situé entre les accusés et les juges, sont les délégués officiels des puissances intéressées et les services techniques.

Debout, derrière le box des accusés, les M.P. forment une garde rigide et impeccable — seule note un peu solennelle dans ce procès où tout est sobre et simple, sauf l'âme des accusés !

D'un côté, vingt-deux hommes. De l'autre, des millions de cadavres. Telle est la genèse du procès qui commence !...

Sacha SIMON.

L'Est républicain
21 novembre 1945
ADTB, PR4

La notion de crime contre l'humanité a été définie pour la première fois en 1945 par le statut du Tribunal militaire international de Nuremberg. Cette première définition a été plusieurs fois modifiée et élargie, notamment en 1998 lors de la création de la Cour Pénale Internationale.

La République de Franche-Comté et du Territoire de Belfort
24-25 novembre 1945
ADTB, PR3C



Le procès de Nuremberg

NE SERA PAS TERMINÉ AVANT LE PRINTEMPS !

Nuremberg. — Comment se déroule le procès de Nuremberg ? La procédure en est fixée dans ses grands traits par la charte du tribunal international. Elle comprend, en somme, quatre phases principales : les exposés des ministères publics alliés, l'administration des preuves, les plaidoiries et les réquisitoires.

Dans la première phase qui vient de débiter, les représentants du ministère public américain ont commencé à exposer ce que l'accusation nomme la conspiration nazie. Les Anglais dénonceront ensuite le complot contre la paix et la violation des traités ; Les Français, crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis dans l'Occident de l'Europe ; Les Russes ; les mêmes crimes commis dans l'Est.

Il est vraisemblable que l'exposé américain durera 10 à 15 jours. Le remarquable exposé d'ordre général dû au procureur général Jackson, ayant largement dégagé le terrain, on peut supposer que le travail des représentants anglais, français et russes, sera écourté, mais ce n'est pas certain.

On ne sait encore, en effet, à l'heure actuelle, si des interrogatoires partiels auront lieu ou non, à l'appui des exposés. La défense peut, de son côté, fournir des explications. On évalue la durée de cette première phase à un mois et demi.

La deuxième phase sera une des plus dramatiques, outre la production de documents et de films illustrant la thèse de l'accusation, elle inclura, en effet, les interrogatoires principaux des accusés ainsi que l'audition des témoins de l'accusation et de la défense. Le tribunal connaît les noms de la plupart des témoins sur qui compte

la défense, mais ces noms ne seront publiés que plus tard.

Du côté de l'accusation, le choix portera sur un nombre de témoins qui pourrait, en principe, être illimité. Ainsi, la France pourrait elle produire des témoignages sur ce qui s'est passé à Oradour à Ravensbruck, sans compter tout ce que nous avons recueilli en Belgique, en Hollande, au Luxembourg, au Danemark. En outre l'accusation et la défense ont le droit — selon une procédure voisine de celle des Cours Britanniques — d'interroger contradictoirement tout témoin ou tout accusé portant témoignage.

Viendront ensuite 22 plaidoiries. La durée de ces plaidoiries sera-t-elle limitée ? On n'en sait rien encore. Il est néanmoins difficile de croire, étant donné le souci de justice du tribunal, que les avocats ne disposeront pas d'un temps largement suffisant. C'est sur ce chapitre, on le remarquera que la procédure du tribunal international s'écarte le plus de la procédure de nos tribunaux ou les plaidoiries succèdent, comme on le sait, aux réquisitoires, au lieu de les précéder.

Dans la quatrième phase, les quatre procureurs généraux prononceront leur réquisitoire. Les accusés ont le droit de faire suivre ces réquisitoires d'une déclaration finale. Viendra enfin le jugement.

Il est évident que le tribunal reste maître de diriger les débats. Au cas où tout concourrait à les abrégés, y compris leur non-interruption pendant la semaine de Noël, le verdict ne pourrait pourtant pas normalement être prévu avant la fin de janvier. Dans l'hypothèse la plus courante, le procès durerait trois à quatre mois, c'est-à-dire qu'on verrait la fin entre le 20 février et le début du printemps.



Approcs de Nuremberg. — Le box des accusés. On reconnaît de g. à dr. Goering, Hess, Ribbentrop, Keitel, Rosenberg, Hanz Frank, Von Pappen.

Des aides financières pour les déportés politiques rapatriés et les familles des déportés disparus

Fiches nominatives établies par le COSOR pour les déportés rapatriés et pour ceux qui ont trouvé la mort dans les camps ; au verso, sont inscrites les aides qui leur sont attribuées.

ADTB, 1673W107

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DE LA RESISTANCE
BELFORT

NOM Grossetête Prénoms Charles
Date et lieu de naissance 24. 4. 97. Lacroix (Vosges)

Situation de famille marie Nbre d'enfants 5
Dernier domicile en France 42 Rue des Bons enfants Belfort
Dernier Employeur en France S. N. C. F. Belfort
Date d'arrestation 27 Aout 1944
Date de déportation 5 Septembre 1944
Dernière adresse en Allemagne Buchenwald.

LIEN DE PARENTÉ
Nom M^{me} Grossetête
Prénoms Estelle
Domicile 42 Rue des Bons enfants Belfort
Date de naissance 29 juillet 1901 Bas Evette T. 13

RAPATRIÉ
Date de l'arrivée à Belfort décide à Langenstain
Etat de santé le 14 janvier 1945

D. C. D.
Observations au verso

DATE	SECOURS	MONTANT
16.1.45	C.O.S.O.R	2000 ^{.-}
17.12.45	C.O.S.O.R	2000 ^{.-}
5.1.46	"	3000 ^{.-}

Le COSOR verse ici des aides à la veuve du déporté.

Le statut de déporté

A partir de 1945, un statut de déporté se met en place. Les lois des 6 août et 9 septembre 1948 établissent le statut de « déporté résistant » et de « déporté politique ».

Ces titres permettent la reconnaissance de la nation ainsi que des mesures d'indemnisation.

ADTB,1311W14

Fiches du fonds de l'ONAC relatives à l'obtention des cartes de déporté politique.

DEPORTE politique

NOM : Mme. HONIG née
Scheiner

Prénoms : Beila

Née le : 24 OCTOBRE 1904

Adresse : BELFORT - 20,
Rue du Petit Marché

Dossier reçu le : 11-10-55

Témoin NANCY le :
12 Octobre 1955

Commission du :

Carte N° : 21540831

du : 17-7-56

Qualité du demandeur :
Le conjoint :
M. HONIG Israël Jacob

à BELFORT - 3, Grande
Rue

Alors que tous ne sont pas rentrés, que les premières commémorations sont organisées...



Cérémonie du 8 mai 1945 à Belfort
à gauche Milo Géhant, de retour du camp de concentration de
Sachsenhausen.

AD90, 43Fi10

...des expositions sont consacrées aux images de la découverte du système concentrationnaire nazi.

A la Maison du Peuple l'Exposition des Camps de la Mort est ouverte

Organisée par le Ministère de l'Information, vient de s'ouvrir à la Maison du Peuple, l'exposition des atrocités allemandes dans les camps de la mort qui fut inaugurée mardi matin, à 11 heures, en présence de: MM. Quantin, chef de cabinet du Préfet, Hubert-Metzger, adjoint au maire, le colonel Belot, commandant la Subdivision, Klopfenstein, président du Conseil Général, Chaignot, président du C.d.L., Queyroux, Commissaire Central, Richard, chef de gare principal, Cordier de l'Entraide Française et de plusieurs autres personnalités civiles et militaires de la ville.

Toutes furent reçues à l'entrée de la salle d'exposition par M. Jaeger, délégué de l'Information, qui les conduisit aux divers panneaux, montrant les nombreux documents photographiques pris par les Alliés aux camps de Dachau, Belsen, Nordhausen, Gardelegen, Nembergg, Havannar, Penig, Ohrdruf, Auschwitz, etc., d'où des milliers de déportés ne sont jamais revenus...

L'Association des Déportés de la Résistance du Territoire de Belfort attire tout particulièrement l'attention de tous les Belfortains sur cette manifestation et les engage vivement à la visiter.

En effet, elle sera pour beaucoup, un enseignement nécessaire démontrant par les documents indiscutables, tout ce qu'ont supporté, ont souffert pour la défense des libertés françaises les vrais résistants déportés dont bien souvent on minimise, pour s'excuser

soi-même, la valeur de leurs actes. Nos jeunes gens y puiseront un exemple salutaire, les déportés y retrouveront des souvenirs pénibles peut-être mais d'autant plus précieux. La généralité de la population belfortaine la preuve que sa grande générosité, a raison de se manifester avec tant de cœur en faveur des orphelins des familles de deux qui ne sont pas revenus et qui sont malheureusement si nombreux.

Enfin, pour ceux qui pensent et quelquefois osent dire «ils n'avaient qu'à rester tranquilles, ils n'auraient pas été déportés», ce sera la preuve que les déportés n'ont de leçons à recevoir de personne, ayant montré qu'il y avait encore en France des femmes et des hommes qui n'avaient jamais voulu devenir les plats valets de l'occupant provisoire ou des chevaliers du marché noir, mais qui, conservant les qualités de notre race, savaient encore vouloir vivre libres ou mourir.

Belfortains, quand vous rencontrez au revers d'une robe ou d'un veston un insigne, de dimensions bien modestes qui, sur un fond rayé bleu et blanc, porte un triangle rouge timbré d'un F surmontant une barre blanche portant les lettres A.D.R., reconnaissant un déporté de la Résistance, vous rappelant alors votre visite à l'Exposition des atrocités allemandes, vous saurez, nous en sommes certains, lui témoigner le respect que ses souffrances pour la France lui ont amplement mérité.

L'Alsace, 7 novembre 1945
ADTB, SBE, 5Jx13b



Le général EISENHOWER, commandant en chef des armées alliées, visite le camp d'Ohrdruf.

© Auteur inconnu/ECPAD/Fonds La Documentation française

<https://www.ecpad.fr/nos-realizations/1945-de-la-decouverte-des-camps-a-la-commemoration/>

L'exposition évoquée dans cet article est sans doute similaire à celle qui s'est tenue au Grand Palais à Paris en juin 1945.